



**PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR
DE LA FORÊT PRIVÉE DU BAS-SAINT-LAURENT**

Synthèse régionale

I- Document de connaissance

Réalisé par

le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent

Pour

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent

1999



REMERCIEMENTS

Le document synthèse régional est le fruit d'une étroite collaboration entre les partenaires composant l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent. Il nous est difficile d'énumérer tous ceux ayant participé à la réalisation du document. Nous aimerions souligner la contribution importante des personnes et des organismes suivants :

- le personnel des municipalités régionales de comté et tous les membres des différents comités consultatifs du territoire du Bas-Saint-Laurent dont il serait trop long d'énumérer les noms, et qui, par leur participation assidue aux nombreuses rencontres, ont permis d'élaborer, valider et améliorer les documents de connaissance et de stratégie;
- le comité de suivi du PPMV qui avait la responsabilité de valider le plan de travail des documents et d'assurer la mise en œuvre du plan :
 - Pierre Drolet, ing.f., Ministère des Ressources naturelles du Québec;
 - Carl Gagnon, ing.f., Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent;
 - Gilles Larose, Groupement forestier et agricole Taché;
 - Yves Lemieux, ing.f., Ministère des Ressources naturelles du Québec;
 - Jacques A. Lévesque, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent;
 - Alain Marcoux, ing.f. Fédération des organismes de gestion en commun;
 - Gisèle Marquis, ing.f., Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent;
 - Jean Nazair, Municipalité de Sainte-Paule;
 - Denis Plasse, ing.f., Produits forestiers Alliance-Mitis inc.;
 - Jean-Guy Rioux, Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand;
 - Richard Savard, ing.f., Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent;
 - Robert Savoie, ing.f., Intégr@l;
 - Martin Saint-Pierre, ing.f. Félix Huard inc.;
- le comité technique Sylva II dont le mandat était d'analyser et de valider les différentes étapes de réalisation du calcul de possibilité forestière :
 - Martin Bélanger, ing.f., Groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata inc.;
 - Daniel Boucher, Groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata inc.;
 - Lévis Côté, ing.f., Ministère des Ressources naturelles du Québec;
 - Carl Gagnon, ing.f., Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent;
 - Marc-André Lechasseur, ing.f., Société d'exploitation des ressources de la Mitis inc.;
 - Richard Moreau, Groupement forestier de Kamouraska;
 - Normand Simard, ing.f., Deniso Lebel inc.;
 - André Verret, ing.f., Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent.

- les différents partenaires qui ont contribué financièrement à la réalisation du projet, dont :
 - l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent;
 - le ministère des Ressources naturelles du Québec;
 - les industriels forestiers du Bas-Saint-Laurent;
 - le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent;
 - l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud;
 - la Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent;
 - les municipalités régionales de comté du Bas-Saint-Laurent;
 - la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.

Il faudrait aussi souligner le travail de plusieurs personnes qui ont collaboré étroitement dans la transmission d'information de première importance :

- Jean Gagnon, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec – Rimouski;
- le personnel de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, dont :
 - Jacques A. Lévesque, directeur général;
 - Carl Gagnon, ing.f.;
 - Julie Castonguay, technicienne en administration;
- le personnel du ministère des Ressources naturelles du Québec – Région Bas-Saint-Laurent;
- le personnel du Groupe Sygif inc.;
- le personnel des organismes de gestion en commun;
- le personnel du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, entre autres :
 - Jean Tremblay, directeur général
 - Gisèle Marquis, ing.f., directrice adjointe
 - Martine Lepage, secrétaire
 - Johanne Couture, secrétaire.

L'équipe de rédaction du PPMV,

Robert Savoie, ing.f.
André Verret, ing.f.
Yves Bell, ing.f.
Éric Breton, bio.
Stéphane Tremblay, bio.

	Page
1. DOCUMENT DE CONNAISSANCE	1
A - CADRE CONTEXTUEL.....	3
A 1 - Sommet sur la forêt privée.....	3
A 2 - Principes directeurs.....	5
A 3 - Mécanismes de consultation et d'adoption.....	5
B - INTERVENANTS DU MILIEU.....	7
Contenu général.....	7
B 1 - Propriétaires forestiers.....	9
B 2 - Secteur forestier.....	13
B 3 - Secteur faunique.....	15
B 4 - Secteur municipal.....	17
B 5 - Secteur récréatif.....	19
B 6 - Secteur environnemental.....	21
C - DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE.....	23
Contenu général.....	23
C 1 - Information générale.....	25
C 2 - Information sociale et économique.....	33
C 3 - Caractéristiques biophysiques.....	47

D - MILIEUX SENSIBLES AUX ACTIVITÉS FORESTIÈRES.....	51
Contenu général	51
D 1 - Sensibilité biophysique aux activités forestières.....	53
D 2 - Milieux forestiers particuliers	55
D 3 - Érablières à potentiel acéricole	59
D 4 - Friches agricoles et forestières.....	61
E - RESSOURCE FORESTIÈRE.....	63
Contenu général	63
E 1 - Récolte et mise en marché	73
E 2 - Aménagement forestier	77
E 3 - Portrait forestier du territoire sous gestion privée.....	83
E 4 - Portrait forestier des lots publics intramunicipaux	117
E 5 - Portrait forestier comparatif de la petite forêt privée selon le mode de gestion	121
E 6 - Portrait forestier de la grande forêt privée	123
E 7 - Portrait forestier des unités d'aménagement de forêt privée	127
E 8 - Portrait forestier des municipalités régionales de comté	135
E 9 - Vulnérabilité des peuplements à la tordeuse des bourgeons de l'épinette	139
E 10 - Évolution des stocks en fonction des inventaires 1981, 1986 et 1992-1995	143

F - RESSOURCE FAUNIQUE	145
Contenu général.....	145
F 1 - Milieux d'intérêt faunique particulier.....	147
F 2 - Statistiques de récolte du gros gibier.....	149
F 3 - Statistiques de récolte du piégeage.....	151
F 4 - Statistiques de récolte du saumon de l'Atlantique.....	153
F 5 - Caractéristique du couvert forestier en fonction de l'habitat faunique	155
F 6 - Retombées économiques des activités de prélèvement faunique.....	157
G - RESSOURCE RÉCRÉOTOURISTIQUE.....	159
Contenu général.....	159
G 1 - Fréquentation de la région du Bas-Saint-Laurent	161
G 2 - Secteurs d'intérêt récréotouristique	163
H - QUALITÉ DE L'INFORMATION	165
H 1 - Information relative à la ressource forestière.....	165
H 2 - Information relative aux autres ressources du territoire.....	167

	Page
Tableau B 1.1	Nombre de propriétaires forestiers inscrits chez les organismes de mise en marché par MRC en 1998 9
Tableau B 1.2	Occupation des propriétaires de boisés privés et proportion détenue des superficies boisées en 1994 10
Tableau B 1.3	Répartition des propriétaires de lots boisés par groupe d'âges en 1994 10
Tableau B 1.4	Superficie boisée totale possédée par propriétaire en 1994 11
Tableau B 1.5	Nombre total de lots boisés possédés par propriétaire en 1994 11
Tableau B 1.6	Production moyenne annuelle de bois par individu en 1994 12
Tableau B 2.1	Principaux intervenants forestiers des MRC 14
Tableau B 3.1	Principaux intervenants fauniques des MRC 16
Tableau B 4.1	Nombre de municipalités et de territoires non organisés par MRC 17
Tableau B 5.1	Principaux intervenants des secteurs récréatif et touristique par MRC 19
Tableau B 6.1	Intervenants du secteur environnemental par MRC 21
Tableau C 1.1	Répartition des types de terrains par MRC sur forêt publique et privée 25
Tableau C 1.2	Représentation des modes de tenures et de gestion 26
Tableau C 2.1	Évolution de la population par MRC 33
Tableau C 2.2	Importance du secteur agroforestier par MRC 34
Tableau C 2.3	Principaux indicateurs économiques du secteur de l'emploi 38
Tableau C 2.4	Pourcentage comparatif d'emploi par secteur pour le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec 39
Tableau C 2.5	Consommation autorisée par catégorie d'usine par MRC 41
Tableau C 2.6	Volumes consommés par l'industrie du bois de la région du Bas-Saint-Laurent en provenance du secteur privé 42

Tableau C 2.7	Prix annuel moyen des produits des usines de pâtes et papiers au Québec	42
Tableau C 2.8	Indice des prix de certains produits forestiers et groupes de produits forestiers	43
Tableau C 3.1	Régions écologiques du Bas-Saint-Laurent	47
Tableau C 3.2	Principales données météorologiques moyennes en provenance de stations situées sur le territoire (1961-1990)	48
Tableau C 3.3	Principaux bassins hydrographiques du Bas-Saint-Laurent.....	48
Tableau C 3.4	Répartition des dépôts de surface dans le Bas-Saint-Laurent	49
Tableau C 3.5	Répartition des superficies par classe de pente	49
Tableau C 3.6	Répartition des superficies par classe de régime hydrique	50
Tableau D 1.1	Sensibilité des sites aux activités forestières par MRC dans le Bas-Saint-Laurent.....	53
Tableau D 2.1	Principaux peuplements particuliers et arbres remarquables répertoriés sur le territoire privé du Bas-Saint-Laurent	55
Tableau D 3.1	Potentiel acéricole élevé par territoire de MRC	59
Tableau D 3.2	Potentiel acéricole moyen par territoire de MRC.....	59
Tableau D 4.1	Répartition des types de friches par territoire de MRC.....	61
Tableau E 1.1	Achats de bois par MRC en provenance de la forêt privée déclarés à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent (année 1999-2000).....	73
Tableau E 1.2	Évolution du prix moyen aux usines par type de produit et groupe d'essences	74
Tableau E 2.1	Nombre de propriétaires adhérents et superficies inscrites à un programme d'aménagement par MRC en 1999	77
Tableau E 2.2	Sommaire des travaux réalisés par MRC en 1997-1998.....	79
Tableau E 3.1	Types écologiques du Bas-Saint-Laurent.....	83
Tableau E 3.2	Répartition des superficies par classe d'âge pour les tenures sous gestion privée	84

Tableau E 3.3	Répartition des strates forestières par type de peuplement et par groupement d'essences	86
Tableau E 3.4	Répartition des superficies forestières productives par classe de densité et par classe d'âge	87
Tableau E 3.5	Stades de développement de la forêt productive sous gestion privée selon les types de compositions forestières.....	88
Tableau E 3.6	Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et classe d'âge (gestion privée).....	96
Tableau E 3.7	Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et type de peuplement (gestion privée)	115
Tableau E 4.1	Répartition de la contenance et du contenu par type de peuplement (lots intramunicipaux)	117
Tableau E 4.2	Répartition du volume marchand brut par classe d'âge (lots intramunicipaux)	119
Tableau E 5.1	Répartition de la petite forêt privée par type de couvert et mode de gestion.....	121
Tableau E 6.1	Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et type de peuplement (grande forêt privée)	124
Tableau E 6.2	Répartition du volume marchand brut par classe d'âge (grande forêt privée).....	125
Tableau E 7.1	Répartition de la forêt productive par unité d'aménagement de forêt privée et par type de couvert.....	128
Tableau E 7.2	Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et unité d'aménagement de forêt privée.....	133
Tableau E 8.1	Répartition de la forêt productive sous gestion privée par MRC et type de couvert	136
Tableau E 8.2	Répartition du volume marchand brut sous gestion privée par MRC et groupe d'essences	137
Tableau E 9.1	Vulnérabilité des municipalités régionales de comté à la tordeuse des bourgeons de l'épinette	139

Tableau E 10.1	Évolution du volume marchand brut en fonction des inventaires par groupe d'essences pour le territoire sous gestion privée du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent.....	143
Tableau E 10.2	Évolution du volume marchand brut en fonction des inventaires par groupe d'essences pour le territoire sous gestion privée de l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.....	144
Tableau F 1.1	Principaux milieux fauniques répertoriés sur le territoire privé du Bas-Saint-Laurent	148
Tableau F 2.1	Statistiques de récolte du gros gibier par la chasse sur le territoire privé du Bas-Saint-Laurent de 1991 à 1995.....	149
Tableau F 3.1	Récolte des principales espèces piégées en territoire privé selon les déclarations faites à Faune et Parcs Québec.....	152
Tableau F 4.1	Exploitation du saumon atlantique des rivières du Bas-Saint-Laurent par la pêche sportive	153
Tableau F 5.1	Indice de diversité forestière par territoire de MRC	155
Tableau F 6.1	Estimation des retombées économiques reliées aux activités consommatrices de la faune par territoire de MRC.....	157
Tableau G 1.1	Nombre de touristes recensés par les associations touristiques régionales du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (1993-1997)	161
Tableau G 2.1	Principaux secteurs d'intérêt récréotouristique et corridors routiers panoramiques par MRC du Bas-Saint-Laurent.....	163
Tableau H 1.1	Recommandations concernant l'état des connaissances sur la ressource ligneuse du territoire privé du Bas-Saint-Laurent.....	165
Tableau H 2.1	Recommandations concernant l'état des connaissances des autres ressources du territoire privé du Bas-Saint-Laurent	167

	Page
Annexe A Classes de vulnérabilité à la tordeuse des bourgeons de l'épinette.....	169

En raison des modifications qui surviennent suite à la mise à jour des superficies dans les banques de données et du délai entre la production des cartes et du document, il est possible que les superficies indiquées sur les cartes diffèrent quelque peu de celles marquées dans les tableaux. Dans tous les cas, ce sont les superficies inscrites dans les tableaux qui sont les plus à jour.

Les données de superficie et volume proviennent initialement des banques de données de l'inventaire écoforestier du ministère des Ressources naturelles compilées en 1996 et correspondant aux années de sondage 1993 et 1994 selon les territoires. Il est possible que les superficies diffèrent légèrement entre les données originales du MRN suite à la géomatization et à la nouvelle évaluation des superficies des peuplements dans le cadre du PPMV.

1. Document de connaissance

A 1 - Sommet sur la forêt privée

Au printemps 1995, lors des consultations régionales préalables au Sommet sur la forêt privée, les intervenants de la région du Bas-Saint-Laurent ont identifié, entre autres comme priorité, d'élaborer des outils de planification et de gestion favorisant une utilisation judicieuse des ressources du milieu forestier privé, et ce, en concertation avec les propriétaires, les producteurs, les décideurs régionaux et les principaux utilisateurs des diverses ressources.

De plus, les intervenants régionaux ont déterminé quatre grands principes qui devront guider la conception des différents outils de gestion et de planification, soit :

1. le développement durable des ressources;
2. le développement des collectivités rurales;
3. la conciliation des intérêts collectifs et individuels;
4. la reconnaissance de l'importance de la forêt privée.

Le consensus intervenu entre l'ensemble des intervenants régionaux et provinciaux lors du Sommet sur la forêt privée (mai 1995) a confirmé l'importance que chaque région du Québec se dote d'un plan de protection et de mise en valeur des ressources de la forêt privée (PPMV).

Comme précisé à l'intérieur du cahier des décisions du Sommet :

« les partenaires réaliseront, sur une base territoriale à définir, des plans de protection et de mise en valeur de la forêt privée. Ces plans indiqueront le niveau de financement des activités de mise en valeur et les modalités pour l'allocation et le versement des sommes disponibles. Ces plans fixeront des objectifs quantifiables de production des ressources forestières et définiront les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Ces plans devront respecter la capacité de payer de chacun [...]. Les plans devront respecter les schémas d'aménagement que réalisent les MRC. »¹

De plus, lors du Sommet sur la forêt privée :

« les participants ont convenu de créer des organismes de concertation, soit des agences de mise en valeur de la forêt privée dont le territoire de référence est une MRC ou un groupe de MRC situées à l'intérieur d'une même région administrative et dont le noyau est constitué des partenaires du Sommet, soit : le monde municipal, l'industrie forestière, les propriétaires de lots boisés regroupés par le biais de leur association et le gouvernement du Québec. D'autres membres peuvent s'ajouter après la création des agences, selon la volonté des partenaires initiaux et selon des modalités qu'ils auront définies. »²

¹ Ministère des Ressources naturelles du Québec. 1995. Synthèse des travaux et décisions. Sommet sur la forêt privée. P. 39 à 43.

² *Ibid.* P. 39 à 43.

Les agences de mise en valeur de la forêt privée ont, entre autres, comme mandat :

« d’assurer la concertation sur l’application du nouveau régime de protection et de mise en valeur de la forêt privée;

« de définir les balises du plan de protection et de mise en valeur de l’ensemble des ressources de la forêt privée, tant en ce qui concerne les objectifs que les moyens concrets de sa mise en œuvre;

« de confier les mandats requis, de préférence à des organismes existants et déjà implantés dans le secteur de la forêt privée; pour chaque mandat, l’Agence établit la durée, les résultats à atteindre et la rémunération, le tout inclus dans un cahier de charges à respecter. »¹

De plus, il fut convenu que les syndicats et offices de producteurs de bois pourraient se voir confier le mandat :

« d’agir au nom de l’Agence comme agents de production et de suivi des plans de protection et de mise en valeur de la forêt privée à condition qu’ils se retirent du champ de réalisation des travaux d’aménagement et de l’aide technique. »²

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent

L’Agence est une personne morale à but non lucratif qui a pour objet, dans une perspective d’aménagement durable, d’orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire, en particulier par :

- l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi d’un PPMV;
- le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

Les obligations de l’Agence relativement au PPMV sont confirmées par l’article 124.17 de la Loi n° 4 « Loi modifiant la Loi sur les forêts et d’autres dispositions législatives » du gouvernement du Québec.

L’article 124.18 précise que le plan de protection et de mise en valeur doit faire l’étude des aptitudes forestières, fixer des objectifs de production et élaborer les méthodes de gestion qui permettront d’assurer la durabilité de l’approvisionnement. Le PPMV devra aussi respecter les objectifs des schémas d’aménagement au sens de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme.

¹ Ministère des Ressources naturelles du Québec. 1995. Synthèse des travaux et décisions. Sommet sur la forêt privée. P. 39 à 43.

² *Ibid.* P. 39 à 43.

A 2 - Principes directeurs

Les principaux partenaires ont convenu que la conception du PPMV doit répondre aux critères suivants, soit :

- que le PPMV du Bas-Saint-Laurent s’harmonise aux schémas des MRC;
- qu’il puisse être d’application locale et régionale afin qu’il soit en mesure d’être intégré à un processus de certification d’un système d’aménagement forestier durable;
- qu’il tienne compte des problématiques particulières des différentes divisions territoriales administratives (MRC, OGC, SPBBSL et MRN).

Pour ce faire, il fut proposé suite à plusieurs rencontres que le PPMV de la région du Bas-Saint-Laurent soit constitué des différents éléments suivants :

- la géomatization du territoire du Bas-Saint-Laurent;
- la conception d’un PPMV par territoire de MRC et;
- un document synthèse pour l’ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent.

A 3 - Mécanismes de consultation et d’adoption

Contenu	Consultation	Approbation
A. Élaboration et validation du document de connaissance	Comité consultatif par territoire de MRC	
B. Élaboration et validation du document stratégique	Comité consultatif	
C. Stratégie sylvicole et possibilité forestière	Comité Sylva II Comité consultatif	
D. Présentation des documents de connaissance et stratégique	Consultation publique Consultation des documents	
E. Validation du plan de travail des documents de connaissance et stratégique et mise en œuvre du plan	Comité de suivi du PPMV (régional)	
F. Avis de conformité du PPMV avec le schéma d’aménagement de la MRC		MRC
G. Adoption du plan de protection et de mise en valeur		Agence

Le comité consultatif, dont la formation est sous la responsabilité de chaque MRC, a comme mandat de :

- valider et entériner le contenu des différents documents;
- définir les orientations d'aménagement et de protection des ressources;
- élaborer les modalités d'intervention liées à la pratique des activités forestières.

Il est formé de représentants des quatre partenaires de l'Agence (MRN, monde municipal, industrie forestière et producteurs forestiers) auxquels peuvent s'ajouter des représentants des milieux économique, récréatif, touristique ou environnemental.

Le comité régional de suivi du PPMV, dont la formation incombe à l'Agence, est composé de représentants nommés par cette dernière. Les principaux mandats de ce comité sont de :

- valider les étapes de conception;
- analyser les documents de connaissance et stratégique et formuler des recommandations à l'Agence;
- développer les scénarios de mise en œuvre du plan.

Le comité Sylva II est formé de professionnels forestiers dont le mandat principal est d'analyser et valider la stratégie sylvicole et les différentes étapes du calcul de possibilité forestière.

Contenu général

On retrouve dans cette partie :

- les propriétaires forestiers du Bas-Saint-Laurent, leur répartition par territoire de MRC et un portrait sommaire de ces derniers;
- les principaux intervenants régionaux et locaux selon leurs champs d'activités dans les domaines forestier, faunique, récréatif et touristique ainsi qu'environnemental;
- l'identification des MRC du Bas-Saint-Laurent.

B 1- Propriétaires forestiers**↳ Faits saillants**

- 10 616 propriétaires forestiers de la région administrative du Bas-Saint-Laurent sont inscrits au Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent ou à l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

Tableau B 1.1 Nombre de propriétaires forestiers inscrits chez les organismes de mise en marché par MRC en 1998

MRC	Nombre de propriétaires forestiers
La Matapédia	1 689
Matane	1 158
La Mitis	980
Rimouski-Neigette	1 482
Basques	957
Rivière-du-Loup	1 050
Témiscouata	1 800
Kamouraska	1 500
Bas-Saint-Laurent	10 616

Sources : Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent.
Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

➔ **Faits saillants**

- Les agriculteurs et travailleurs forestiers sont minoritaires parmi les propriétaires de lots boisés.
- De plus, ils détiennent sensiblement le même pourcentage de la superficie totale que leur représentation.

Tableau B 1.2 Occupation des propriétaires de boisés privés et proportion détenue des superficies boisées en 1994

Catégorie professionnelle	Représentation %	Proportion détenue des superficies boisées
Col bleu	38	25
Col blanc	20	15
Agriculteur	19	19
Travailleur forestier	17	20
Autres	5	3
Col blanc entrepreneur	1	18

Source : Stanek, Oleg. 1994. Propriétaires de lots boisés dans l'Est du Québec. Quelques résultats d'une enquête. UQAR-Grîdeq pour le Service canadien des forêts.

➔ **Faits saillants**

- 36 % des propriétaires de lots boisés sont âgés de plus de 55 ans.
- Une forte concentration (32 %) est également observée dans la classe des 45-54 ans.

Tableau B 1.3 Répartition des propriétaires de lots boisés par groupe d'âges en 1994

Âge	Représentation %
Moins de 25 ans	1
25 à 34 ans	8
35 à 44 ans	23
45 à 54 ans	32
55 à 64 ans	18
65 ans et plus	18

Source : Stanek, Oleg. 1994. Propriétaires de lots boisés dans l'Est du Québec. Quelques résultats d'une enquête. UQAR-Grîdeq pour le Service canadien des forêts.

➔ **Faits saillants**

- La majorité (60 %) des propriétaires possède au moins 30 hectares de boisés.

Tableau B 1.4 Superficie boisée totale possédée par propriétaire en 1994 (hectares)

Surface boisée possédée	Représentation %
Moins de 2	1
2 à 9	10
10 à 19	17
20 à 29	12
30 à 49	26
50 à 99	22
100 et plus	12

Source : Stanek, Oleg. 1994. Propriétaires de lots boisés dans l'Est du Québec. Quelques résultats d'une enquête. UQAR-Grideq pour le Service canadien des forêts.

➔ **Faits saillants**

- La plupart des propriétaires forestiers (65 %) possèdent un ou deux lots boisés.

Tableau B 1.5 Nombre total de lots boisés possédés par propriétaire en 1994

Nombre de lots possédés	Représentation %
1	42
2	23
3 et 4	19
5 à 7	11
8 et plus	5

Source : Stanek, Oleg. 1994. Propriétaires de lots boisés dans l'Est du Québec. Quelques résultats d'une enquête. UQAR-Grideq pour le Service canadien des forêts.

↳ **Faits saillants**

- Les travailleurs forestiers produisent plus de bois de chauffage, de bois de sciage et de bois à pâte que tous les autres types de propriétaires de boisés privés.

Tableau B 1.6 Production moyenne annuelle de bois par individu en 1994

Catégorie professionnelle	Bois de chauffage (mcs)	Bois de sciage (mcs)	Bois à pâte (mcs)
Col bleu	13	16	15
Col blanc	12	26	13
Agriculteur	13	54	25
Travailleur forestier	19	64	31
Autres	11	28	9
Col blanc entrepreneur	---	---	---

Source : Stanek, Oleg. 1994. Propriétaires de lots boisés dans l'Est du Québec. Quelques résultats d'une enquête. UQAR-Grideq pour le Service canadien des forêts.

B 2- Secteur forestier**↳ Faits saillants**

- En plus du ministère des Ressources naturelles du Québec et de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, les organismes impliqués dans l'aménagement, les organismes de mise en marché et les nombreux industriels forestiers jouent un rôle important dans la gestion du patrimoine forestier régional.
- Principaux organismes et industries ayant un impact régional concernant la protection et la mise en valeur de la forêt privée :
 - Table des préfets des huit MRC du Bas-Saint-Laurent;
 - Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent;
 - Direction régionale du ministère des Ressources naturelles du Québec;
 - Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent;
 - Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud;
 - Fédération des organismes de gestion en commun;
 - les industriels Cartons Saint-Laurent inc., Donohue Matane inc., Produits forestiers Alliance inc., le Groupe Cédrico inc. et Norampac inc.;
 - Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.

Tableau B 2.1 Principaux intervenants forestiers des MRC

MRC	Aménagement forestier	Organismes de mise en marché des bois	Transformation des bois
La Matapédia	- SER de la Vallée inc. - Foresterie 2002 inc.	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent	- Groupe Cédrico inc. - Uniboard Canada inc. - Bois Francs de la Vallée inc. - Bois Saumon inc.
Matane	- SER des Monts inc. - Foresterie 2002 inc.	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent	- Donohue Matane inc. - Cartons Saint-Laurent inc. - Scierie Saint-Adelme inc. - Scierie R. Desjardins inc.
La Mitis	- SER de la Métis inc. - Foresterie 2002 inc. - La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent inc.	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent	- Produits forestiers Alliance inc. - Lulumco inc. - Groupe Cédrico inc. - Félix Huard inc.
Rimouski-Neigette	- SER de la Neigette inc. - Coop. forestière Haut Plan Vert - La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent inc.	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent	- Multi-Cèdres d'Esprit-Saint - Scierie Jean inc.
Basques	- SER des Basques inc. - GFA Taché inc.	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent	- Les Cèdres Basques enr. - Produits forestiers Basques inc. - Produits forestiers Alliance inc.
Rivière-du-Loup	- GFA Taché inc. - Coop. forestière Haut Plan Vert	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent - Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud	- F. F. Soucy inc. - Pâte Mohawk Itée - Les produits forestiers Dubé inc.
Témiscouata	- CAF Transcontinentale inc. - GF de l'Est du Lac Témiscouata inc. - Coop. forestière Haut Plan Vert - GFA Taché inc. - SYLVEST inc. - GF de Kamouraska inc.	- Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent - Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud	- Produits forestiers Alliance inc. - Norampac inc. - Scierie Aimé Gaudreau inc. - Bégin et Bégin inc. - Richard Pelletier et fils inc. - Deniso Lebel inc. - Pabaced GDS inc.
Kamouraska	- G.F. de Kamouraska inc. - Conseillers forestiers de la Côte du Sud - SYLVEST inc.	- Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud	- Scierie Pelem inc. - Deniso Lebel inc.
Bas-Saint-Laurent	- Ministère des Ressources naturelles du Québec - Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	- Ministère des Ressources naturelles du Québec	- Ministère des Ressources naturelles du Québec

Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec. 1996. Portrait forestier des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

B 3 - Secteur faunique**↳ Faits saillants**

- L'acteur le plus important dans le domaine de l'aménagement faunique et de la gestion de l'exploitation faunique dans le Bas-Saint-Laurent est sans contredit Faune et Parcs Québec. De plus, on retrouve certains organismes dont le rayonnement s'étend à l'ensemble du territoire bas-laurentien, tels que la Fondation de la faune du Québec, le Service canadien de la faune, la Fédération québécoise de la faune et la Fédération des pourvoyeurs du Québec.

Tableau B 3.1 Principaux intervenants fauniques des MRC¹

MRC	Aménagement faunique	Exploitation faunique
La Matapédia	- Fondation Richard Adams	- Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia - Corporation d'exploitation des ressources fauniques de la Vallée (CERF)
Matane	---	- Société de gestion de la rivière Matane (SOGERM) - Association de chasse et de pêche de Matane - Société de guides au saumon
La Mitis	- La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent inc.	- Corporation de gestion de la pêche sportive de la rivière Mitis - Coopérative des métayers de la seigneurie du Lac-Métis
Rimouski-Neigette	- La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent inc.	- Association des pêcheurs sportifs de saumons de la rivière Rimouski (APSSRR) - Pourvoirie de la seigneurie de Nicolas Riou - Association de chasse et de pêche de Saint-Fabien - Les sports fauniques Saint-Valérien-Bic
Basques	- Société d'aménagement de la rivière des Trois-Pistoles	- Association de chasse et de pêche des Basques
Rivière-du-Loup	- Société de conservation de la baie de l'Isle-Verte - Duvetnor	---
Témiscouata	- Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT) - La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent inc.	- Association de chasse et de pêche du lac Baseley
Kamouraska	- Duvetnor	- Société de gestion de la faune de Kamouraska
Bas-Saint-Laurent	- Faune et Parcs Québec - Fondation de la Faune du Québec - Service canadien de la faune - Ministère des ressources naturelles du Québec	- Faune et Parcs Québec - Conseil régional de la faune du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - Fédération québécoise de la faune - Fédération des pourvoyeurs du Québec

¹ Plusieurs organismes impliqués dans l'exploitation faunique le sont aussi dans l'aménagement.

B 4- Secteur municipal**↳ Faits saillants**

- La région du Bas-Saint-Laurent compte en tout 134 municipalités et six territoires non organisés.

Tableau B 4.1 Nombre de municipalités et de territoires non organisés par MRC

MRC	Nombre de municipalités	Nombre de territoires non organisés
La Matapédia	20	---
Matane	15	1
La Mitis	19	2
Rimouski-Neigette	15	1
Basques	11	1
Rivière-du-Loup	16	---
Témiscouata	20	---
Kamouraska	18	1
Total	134	6

Source : Ministère des Affaires municipales. Répertoire des municipalités du Québec. 1998.

B 5- Secteur récréatif**↳ Faits saillants**

- Les deux principales associations touristiques jouant un rôle indéniable dans la promotion des activités récréatives et touristiques du territoire sont l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent et l'Association touristique de la Gaspésie.

Tableau B 5.1 Principaux intervenants des secteurs récréatif et touristique par MRC

MRC	Intervenants
La Matapédia	- ATR de la Gaspésie - Comité action-tourisme Vallée de la Matapédia inc.
Matane	- ATR de la Gaspésie - Mouvement tourisme
La Mitis	- ATR de la Gaspésie
Rimouski-Neigette	- ATR du Bas-Saint-Laurent - Office du tourisme et des congrès de Rimouski
Basques	- ATR du Bas-Saint-Laurent - Corporation de développement économique et touristique des Basques
Rivière-du-Loup	- ATR du Bas-Saint-Laurent
Témiscouata	- ATR du Bas-Saint-Laurent
Kamouraska	- ATR du Bas-Saint-Laurent
Bas-Saint-Laurent	- Tourisme Québec

B 6- Secteur environnemental**↳ Faits saillants**

- Les intervenants du secteur environnemental sont peu nombreux dans la région mais leurs actions et prises de position favorisent la gestion intégrée des ressources du milieu forestier.
- Les principaux intervenants à l'échelle régionale sont le ministère de l'Environnement du Québec et le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent.

Tableau B 6.1 Intervenants du secteur environnemental par MRC

MRC	Intervenants
La Matapédia	- Écolo-Vallée
Matane	- Uni-vert
La Mitis	---
Rimouski-Neigette	- Corporation d'aménagement des espaces verts
Basques	- Société d'aménagement de la rivière des Trois-Pistoles
Rivière-du-Loup	- Société de conservation de la baie de l'Isle-Verte (SCOBIV) - Comité de recherche et d'intervention en environnement du Grand Portage (CRIE) - Duvetnor
Témiscouata	- Comité pour la santé publique et pour l'environnement - Association des riverains - Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT)
Kamouraska	- Société de gestion des battures de Kamouraska - Duvetnor
Bas-Saint-Laurent	- Ministère de l'Environnement du Québec - Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Contenu général

On retrouve dans cette partie :

- information générale par MRC :
 - tenures;
 - types de gestion;
 - types de terrains.

- information sociale et économique :
 - évolution de la population par MRC;
 - emplois dans le secteur agroforestier par MRC;
 - indicateurs économiques par MRC;
 - volumes consommés, prix moyen et indice de prix de certains produits forestiers.

- caractéristiques biophysiques :
 - régions écologiques;
 - données météorologiques;
 - bassins hydrographiques;
 - dépôts de surface;
 - classes de pente et de régime hydrique.

C 1- Information générale

↳ **Faits saillants**

- 2,1 millions d’hectares dans le Bas-Saint-Laurent.
- 83 % de terrains forestiers productifs.
- 13 % de terrains non forestiers.
- Le territoire est composé de huit MRC dont celles de La Matapédia et Témiscouata représentant 40 % de tout le territoire.

Tableau C 1.1 Répartition des types de terrains par MRC sur forêt publique et privée (hectares)

MRC	Terrain forestier productif	Terrain forestier improductif ¹	Terrain non forestier ²	Eau (fleuve, lacs, rivières)	Total	%
La Matapédia ³	383 249	3 347	37 710	7 825	432 131	20,5
Matane ⁴	254 923	2 723	24 713	4 316	286 675	13,6
La Mitis	187 458	1 921	39 158	6 043	234 580	11,1
Rimouski-Neigette	231 142	4 774	32 591	9 339	277 846	13,2
Basques	84 750	1 544	24 785	2 388	113 467	5,4
Rivière-du-Loup	81 621	3 682	42 320	2 360	129 983	6,2
Témiscouata	351 679	4 674	32 673	15 473	404 499	19,2
Kamouraska	169 863	7 277	45 693	3 330	226 163	10,7
Bas-Saint-Laurent	1 744 685	29 942	279 643	51 074	2 105 344	100,0
%	82,9	1,4	13,3	2,4	100,0	

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Aulnaies, dénudés.

² Lignes de transport d’énergie, terrains agricoles, zones urbaines et autres.

³ Incluant le bloc Bowater et excluant les terres publiques situées dans l’unité de gestion de la Gaspésie

⁴ Excluant les terres publiques de l’unité de gestion de la Gaspésie.

➔ **Faits saillants**

- Équilibre entre la gestion privée et la gestion publique.
- Concentration des lots publics intramunicipaux dans les MRC de La Matapédia, Matane et Témiscouata.

Tableau C 1.2 Représentation des modes de tenures et de gestion (hectares)

MRC	Terres privées ²	Terres publiques ³	Recherche et expérimentation ⁴	Terres publiques intra-municipales ⁵	Autres ⁶	Eau (fleuve)	Total
La Matapédia ¹	229 430	170 102	1 559	31 039	---	---	432 130
Matane	102 408	167 200	248	15 462	---	1 357	286 675
La Mitis	142 521	87 493	1 601	2 965	---	---	234 580
Rimouski-Neigette	120 137	148 342	2 557	4 595	2 215	---	277 846
Basques	86 653	21 659	---	5 155	---	---	113 467
Rivière-du-Loup	108 530	16 612	---	4 524	174	143	129 983
Témiscouata	207 133	182 908	569	12 649	---	1 240	404 499
Kamouraska	116 670	104 141	289	3 970	---	1 094	226 164
Bas-Saint-Laurent	1 113 482	898 457	6 823	80 359	2 389	3 834	2 105 344
%	52,9	42,7	0,3	3,8	0,1	0,2	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Incluant le bloc Bowater et excluant les terres publiques situées dans l'unité de gestion de la Gaspésie.

² Tenures 20, 21, 24, 25 (petites et grandes propriétés privées) incluant lacs et rivières.

³ Tenures 01, 02 (terres publiques sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier).

⁴ Tenures 06, 07 (forêts d'expérimentation et forêts d'enseignement et de recherche).

⁵ Tenures 03, 04, 05, 09, 30, 31, 32 (terres publiques intramunicipales).

⁶ Tenures 40, 90 (parc de conservation et réserve indienne)



Carte 1 - La région du Bas-Saint-Laurent

Carte 2 - Les tenures / région du Bas-Saint-Laurent

Carte 3 - Les municipalités régionales de comté (MRC)

C 2 - Information sociale et économique

↳ **Faits saillants**

- Décroissance de la population régionale entre 1986 et 1991.
- Stabilisation depuis 1991.
- Baisse de 10 % de la population de la MRC des Basques depuis 10 ans.

Tableau C 2.1 Évolution de la population par MRC

MRC	Population			Croissance (%)	
	1986	1991	1996	1986-1991	1991-1996
La Matapédia	22 055	20 930	20 879	-5,1	-0,2
Matane	26 060	24 334	23 723	-6,6	-2,5
La Mitis	21 762	20 157	20 160	-7,4	---
Rimouski-Neigette	50 108	51 290	52 677	2,4	2,7
Basques	11 320	10 325	10 204	-8,8	-1,2
Rivière-du-Loup	31 001	31 485	32 120	1,6	2,0
Témiscouata	24 795	23 348	23 082	-5,8	-1,1
Kamouraska	24 535	23 268	23 215	-5,2	-0,2
Bas-Saint-Laurent	211 636	205 137	206 060		

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, 1991 et 1996.

➔ **Faits saillants**

- Le secteur agroforestier représente 15 % de l'emploi total en région.
- Le secteur agroforestier domine dans les MRC de La Matapédia et Témiscouata.

Tableau C 2.2 Importance du secteur agroforestier par MRC

MRC	Estimation de l'emploi en 1991		Importance (%)
	Total	Agroforestier	
La Matapédia	6 830	1 730	25,3
Matane	9 420	950	10,1
La Mitis	7 900	1 380	17,5
Rimouski-Neigette	26 035	1 390	5,3
Basques	4 050	850	21,0
Rivière-du-Loup	9 500	1 870	19,7
Témiscouata	7 900	2 570	32,5
Kamouraska	9 300	1 580	17,0
Bas-Saint-Laurent	80 935	12 320	15,2

Source : Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent. 1992. Les profils socioéconomiques des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

**Carte 4 - L'évolution démographique de la population par MRC
(1986-1996)**

↳ Faits saillants

- Importance du secteur tertiaire qui représente 72 % de l'emploi régional.
- Secteur tertiaire prédominant dans toutes les MRC.
- Revenu familial plus élevé dans les MRC les plus peuplées.
- En 1999, le secteur forestier du Bas-Saint-Laurent formait 9,1 % de l'emploi régional, soit le double de la moyenne provinciale. Ce fait est particulièrement évident dans le secteur primaire où le rapport est de 4 :1.

Tableau C 2.3 Principaux indicateurs économiques du secteur de l'emploi

MRC	Population active	Emploi par secteur économique (%)			Taux de chômage (%)	Revenu familial moyen (\$)
		Primaire	Secondaire	Tertiaire		
La Matapédia	8 850	17,2	20,4	62,4	26,3	34 559
Matane	10 960	8,5	24,7	66,9	16,9	38 263
La Mitis	8 775	12,7	17,1	70,2	15,5	36 864
Rimouski-Neigette	26 790	6,0	11,8	82,2	12,6	45 307
Basques	4 310	18,7	17,2	64,1	18,2	32 638
Rivière-du-Loup	14 810	10,2	16,6	73,2	12,7	41 344
Témiscouata	9 500	15,2	20,8	63,9	19,8	33 442
Kamouraska	10 560	18,4	21,9	59,7	16,5	37 320
Bas-Saint-Laurent	94 555	10,9	16,6	72,5	16,1	39 321

Source : Statistique Canada. Recensement de 1991.

Tableau C 2.4 Pourcentage comparatif d'emplois par secteur pour le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec

Échelle	Secteur	Forêt	Total	Pond.	Forêt % BSL	Forêt % secteur
	Primaire	2 300	6 680	8,6	2,9	34,4
	Secondaire	4 800	9 805	12,6	6,2	49,0
	Construction	---	3 400	4,4	---	---
	Tertiaire	---	58 115	74,5	---	---
Bas-Saint-Laurent		7 100	78 000	100,0	9,1	9,1
	Primaire	22 900	120 500	3,6	0,7	19,0
	Secondaire	121 800	641 300	19,3	3,7	19,0
	Construction	---	133 800	4,0	---	---
	Tertiaire	---	2 431 400	73,1	---	---
Ensemble du Québec		144 700	3 327 000	100,0	4,3	9,1

Source : Gérald Dubé, économiste. Direction des Ressources humaines Canada, 1999.

➔ Faits saillants

- Les usines situées dans le Bas-Saint-Laurent bénéficiaient en 1996 d'une consommation autorisée de 5,5 millions de mètres cubes solides.
- 60 % de la consommation est destinée aux usines de sciage.
- Plus de la moitié de la consommation provient des MRC de Témiscouata et de La Matapédia.

Tableau C 2.5 Consommation autorisée par catégorie d'usine par MRC

MRC	Consommation autorisée (mcs/an)				Total
	Sciage	Sciage de service	Pâte et papier	Autres	
La Matapédia	869 700	22 700	345 000	16 000	1 253 400
Matane	47 500	11 375	813 000	---	871 875
La Mitis	785 000	18 950	---	---	803 950
Rimouski-Neigette	75 865	7 000	---	---	82 865
Basques	33 600	10 400	---	12 500	56 500
Rivière-du-Loup	31 830	8 450	640 000	---	680 280
Témiscouata	1 226 530	23 350	325 000	18 000	1 592 880
Kamouraska	161 500	16 350	---	---	177 850
Bas-Saint-Laurent	3 231 525	118 575	2 123 000	46 500	5 519 600

Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec. 1996. Le portrait forestier de chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Tableau C 2.6 Volumes consommés par l'industrie du bois de la région du Bas-Saint-Laurent en provenance du secteur privé (mcs)

	1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996		1996-1997	
	Résineux	Feuille								
Pâte	112 757	200 646	83 223	216 686	32 172	159 507	16 895	207 432	24 354	256 081
Sciage	468 122	131 070	492 284	147 423	608 698	183 063	754 871	214 260	606 557	238 822
Autres	---	7 935	---	11 730	---	16 941	---	13 818	---	660
Total	580 879	339 651	575 507	375 839	640 870	359 511	771 766	435 510	630 911	495 563

Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec.

Tableau C 2.7 Prix annuel moyen des produits des usines de pâtes et papiers au Québec

Année	Papier journal (\$/tonne métrique)	Carton (\$/tonne courte)	Pâte (\$/tonne métrique)
1992	434	322	428
1993	463	295	331
1994	469	365	466
1995	668	504	776
1996	645	318	415
1997	555	272	418
1998	596	316	381

Source : Fédération des producteurs de bois du Québec. 1999.

Tableau C 2.8 **Indice des prix de certains produits forestiers et groupes de produits forestiers¹**

Année	Bois de construction résineux (Québec)	Placage et contreplaqué (Canada)	Papier et produits connexes (Canada)
1986	100,0	100,0	100,0
1987	100,1	100,3	109,4
1988	95,5	98,4	119,8
1989	98,4	104,1	123,7
1990	95,9	100,0	121,6
1991	96,3	99,2	109,9
1992	104,9	107,8	105,5
1993	142,9	132,9	104,4
1994	170,6	147,4	115,0
1995	134,5	153,0	158,3

Source : Statistique Canada.

¹ Indice 1986 : 100.

Carte 5 - Les régions écologiques

C 3 - Caractéristiques biophysiques

↳ **Faits saillants**

- La sapinière à bouleau jaune couvre 1,2 million d’hectares (56 % du territoire).
- Elle est présente sur l’ensemble de la région.

Tableau C 3.1 Régions écologiques du Bas-Saint-Laurent (hectares)

Région écologique	Domaine écologique	Nom	Superficie totale	%
3E	Érablière à bouleau jaune et hêtre et érablière à bouleau jaune et tilleul	Beauce	30 789	1,5
4A	Érablière à bouleau jaune	Collines de Mégantic, lacs Etchemin et Squatec	180 880	8,6
4B		Baie des Chaleurs	5 211	0,2
4C		Rivière-du-Loup	154 045	7,3
5A	Sapinière à bouleau jaune	Basses et moyennes Appalaches	568 906	27,0
5B		Hautes Appalaches	33 739	1,6
5C		Lac Matapédia et Gaspésie	562 624	26,7
8A	Sapinière à bouleau blanc	Bas et moyens monts Notre-Dame	381 706	18,1
8B		Hauts monts Notre-Dame	152 720	7,4
9B	Sapinière à épinette noire	Hautes terres des monts Notre-Dame	34 723	1,6
Bas-Saint-Laurent			2 105 343	100,0

Source : Thibault. 1985.

Tableau C 3.2 Principales données météorologiques moyennes en provenance de stations situées sur le territoire (1961-1990)

Type de donnée	Minima	Maxima	Moyenne
Température moyenne annuelle (°C)	1,6	4,2	2,8
Température moyenne - janvier (°C)	-11,3	-14,1	-12,9
Température moyenne - juillet (°C)	16,0	18,0	17,4
Précipitation moyenne annuelle - pluie (mm)	632	992	750
Précipitation moyenne annuelle - neige (mm)	2 518	3 732	3 380
Précipitation moyenne annuelle totale (mm)	891	1 052	990
Durée de la saison de croissance (jours)	150	170	160
Durée de la période sans gel (jours)	100	140	120

Sources : Atlas climatologique du Québec. 1978.

Normales climatiques. Environnement Canada. 1993.

Tableau C 3.3 Principaux bassins hydrographiques du Bas-Saint-Laurent (hectares)

Bassin principal	Superficie	Exutoire
Lac Témiscouata	178 700	Rivière Saint-Jean
Rivière des Trois-Pistoles	152 800	Fleuve Saint-Laurent
Rivière Mitis	152 700	
Rivière Rimouski	106 000	
Rivière Matane	159 600	
Rivière du Loup	99 900	
Rivière Matapédia	156 300	Baie des Chaleurs
Bas-Saint-Laurent	1 006 000	

Source : Banque de données du MRN.

➔ **Faits saillants**

- Importance des dépôts glaciaires (49 %) et des dépôts de pente et d'altération (35 %).
- Près de 90 % des dépôts ont une épaisseur supérieure à 50 centimètres.
- 60 % du territoire est constitué de pentes faibles à nulles.

Tableau C 3.4 Répartition des dépôts de surface dans le Bas-Saint-Laurent (hectares)

Type de dépôt	Épaisseur du dépôt				Total	%
	Épais	Moyen	Mince à très mince	Très mince à absent		
Glaciaire	210 728	141 282	47 131	---	399 141	49,3
Fluvio-glaciaire	24 917	---	---	---	24 917	3,1
Fluviatile	4 826	---	---	---	4 826	0,6
Lacustre	5 003	---	---	---	5 003	0,6
Marin	15 345	---	---	---	15 345	1,9
Littoral marin	17 022	---	---	---	17 022	2,1
Organique	40 099	---	---	---	40 099	5,0
Pente et altération	186 369	68 725	34 724	---	289 818	35,8
Roc	---	---	---	13 219	13 219	1,6
Bas-Saint-Laurent	504 309	210 007	81 855	13 219	809 391	100,0

Source : Banque de données du MRN.

Tableau C 3.5 Répartition des superficies par classe de pente (hectares)

Code	% de pente	Terrain forestier	%	Type de pente
A	0 à 3 %	126 407	15,6	nulle
B	4 à 8 %	362 699	44,8	faible
C	9 à 15 %	208 968	25,8	douce
D	16 à 30 %	79 585	9,8	modérée
E	31 à 40 %	18 384	2,3	forte
F	41 % et plus	13 347	1,6	abrupte
Bas-Saint-Laurent		809 392	100,0	

Source : Banque de données du MRN.

➔ **Faits saillants**

- Près de 70 % des superficies ne présentent pas de déficit hydrique.
- Les sols très humides (5 %) présentent des contraintes élevées.

Tableau C 3.6 Répartition des superficies par classe de régime hydrique (hectares)

Classe	Description	Superficie forestière productive	%	Contrainte
I	Très sec : déficit sévère en eau tout au long de la période de croissance	11 621	1,5	modérée
II	Sec : déficit en eau pour la plus grande partie de la période de croissance	97 196	11,9	faible
III	Frais : absence de déficit hydrique	549 704	68,9	nulle
IV	Humide : sol saturé en eau pour une courte période	96 403	12,1	faible
V	Très humide : sol saturé en eau pendant toute la saison de croissance	44 578	5,6	élevée
Bas-Saint-Laurent		796 583¹	100,0	

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Ne comprend pas la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Contenu général

On retrouve dans cette partie :

- la sensibilité des sites aux activités forestières par MRC;
- les écosystèmes forestiers particuliers et les arbres remarquables;
- les friches agricoles et forestières.

D 1 - Sensibilité biophysique aux activités forestières**↳ Faits saillants**

- 84 % de la forêt productive du Bas-Saint-Laurent peut être exploitée sans contraintes importantes.
- Les MRC de Matane et Rimouski-Neigette renferment le plus fort pourcentage de sites sensibles aux opérations forestières.
- Les MRC de La Matapédia et Kamouraska présentent les contraintes les plus faibles.

Tableau D 1.1 Sensibilité des sites aux activités forestières par MRC dans le Bas-Saint-Laurent (hectares)

MRC	Niveau de sensibilité ¹						Superficie productive
	Élevé	%	Modéré	%	Faible	%	
La Matapédia	12 949	8,7	3 547	2,4	132 837	89,0	149 333
Matane	9 499	10,4	6 289	6,9	75 567	82,7	91 355
La Mitis	9 724	9,6	5 765	5,7	86 317	84,8	101 806
Rimouski-Neigette	9 038	10,5	5 668	6,6	71 252	82,9	85 958
Basques	6 045	9,4	8 123	12,6	50 311	78,0	64 479
Rivière-du-Loup	4 677	7,3	5 803	9,0	54 918	83,7	65 398
Témiscouata	7 093	4,1	24 141	14,0	141 197	81,9	172 431
Kamouraska	2 697	4,0	5 215	7,8	58 820	88,1	66 732
Bas-Saint-Laurent	61 722	7,7	64 551	8,1	671 219	84,1	797 492

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Selon la grille d'évaluation des documents de connaissance qui intègre la nature et l'épaisseur des sols, la pente et le régime hydrique. Les sites de sensibilité élevée sont situés sur pentes très fortes, sur des sols organiques ou des sols minces à très minces, alors que ceux à sensibilité moyenne se retrouvent sur des sols minéraux d'épaisseur variable, soit sur des pentes modérées à fortes, soit sur des sols dont le régime hydrique est déficient. Tous les sites qui ne présentent pas ces caractéristiques sont considérés à contrainte faible.

D 2 - Milieux forestiers particuliers

↳ **Faits saillants**

- On a répertorié et localisé deux écosystèmes forestiers particuliers dans le Bas-Saint-Laurent.
- Le territoire possède plusieurs arbres remarquables, particulièrement dans la MRC de Rimouski-Neigette.

Tableau D 2.1 Principaux peuplements particuliers et arbres remarquables répertoriés sur le territoire privé du Bas-Saint-Laurent

MRC	Peuplement particulier	Arbre remarquable
La Matapédia	Ormaie à frêne noir Lac-au-Saumon	---
Matane	Cédrière tourbeuse Saint-Ulric-de-Matane	Thuya occidental Saint-Adelme
La Mitis	---	---
Rimouski-Neigette	---	Mélèze laricin Rimouski Orme d'Amérique La Trinité-des-Monts Orme d'Amérique Saint-Anaclet-de-Lessard Ostryer de Virginie Saint-Narcisse-de-Rimouski Thuya occidental Saint-Narcisse-de-Rimouski
Basques	---	---
Rivière-du-Loup	---	Chênaie rouge Saint-Antonin
Témiscouata	---	---
Kamouraska	---	Orme de Camperdown Église Saint-André

Source : Comités consultatifs du PPMV des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

Carte 6 - Les érablières à potentiel acéricole par territoire de municipalité

D 3 - Érablières à potentiel acéricole

➔ **Faits saillants**

- Près de 34 000 hectares d'érablières à potentiel acéricole élevé sur le territoire sous gestion privée du Bas-Saint-Laurent.
- 5,8 millions d'entailles dont le tiers sont situées dans la MRC de Témiscouata.

Tableau D 3.1 Potentiel acéricole élevé par territoire de MRC (hectares)¹

MRC	Superficie	Nombre d'entailles	%
La Matapédia	4 220	732 700	12,5
Matane	2 464	412 750	7,0
La Mitis	3 632	665 900	11,3
Rimouski-Neigette	5 619	1 011 800	17,2
Basques	4 017	692 450	11,8
Rivière-du-Loup	1 427	265 800	4,5
Témiscouata	11 599	1 996 200	33,9
Kamouraska	576	102 600	1,7
Bas-Saint-Laurent	33 554	5 880 200	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

Tableau D 3.2 Potentiel acéricole moyen² par territoire de MRC (hectares)

MRC	Superficie	Nombre d'entailles	%
La Matapédia	1 496	187 000	12,5
Matane	1 372	171 500	7,0
La Mitis	800	1 000 000	11,3
Rimouski-Neigette	1 386	173 250	17,2
Basques	1 204	150 500	11,8
Rivière-du-Loup	279	34 875	4,5
Témiscouata	3 056	382 000	33,9
Kamouraska	240	30 000	1,7
Bas-Saint-Laurent	9 833	1 229 125	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Groupement ER, âge 50 et plus, hauteur 1 à 3, densité A, B.² Groupement ER, âge 50 et plus, densité C et ERBJ, âge 70 et plus, densité A, B, hauteur 1 à 3.

D 4 - Friches agricoles et forestières**↳ Faits saillants**

- 15 % des friches possèdent une vocation agricole dont près du tiers sont situées dans la MRC de Rivière-du-Loup.
- La MRC de Témiscouata renferme plus de 25 % des friches à vocation forestière.

Tableau D 4.1 Répartition des types de friches par territoire de MRC (hectares)

MRC	Type de friche			Total	%
	Agricole	Agroforestière ¹	Forestière ²		
La Matapédia	1 086	89	4 004	5 179	11,6
Matane	596	116	1 924	2 636	5,9
La Mitis	673	252	4 137	5 062	11,3
Rimouski-Neigette	181	145	3 325	3 651	8,1
Basques	283	90	4 083	4 456	9,9
Rivière-du-Loup	2 340	282	5 429	8 051	17,5
Témiscouata	901	322	9 743	10 966	24,5
Kamouraska	803	575	3 656	5 034	11,2
Bas-Saint-Laurent	6 863	1 871	36 301	45 035	100,0

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 1997.

¹ Friche dont une partie a été identifiée à vocation agricole et l'autre à vocation forestière (reboisement ou peuplement mature).

² Terre agricole abandonnée, partiellement couverte d'aulnes ou de broussailles, sur laquelle un peuplement forestier s'établit peu à peu.

Contenu général

On retrouve dans cette partie :

- types écologiques du Bas-Saint-Laurent;
- portrait forestier de :
 - . la forêt sous gestion privée;
 - . les lots publics intramunicipaux;
 - . la petite forêt privée avec et sans aménagement;
 - . la grande forêt privée;
 - . les unités d'aménagement de forêt privée;
 - . les municipalités régionales de comté;
- vulnérabilité à la tordeuse des bourgeons de l'épinette par MRC;
- évolution des volumes par territoire de plan conjoint en fonction des inventaires 1981, 1986 et 1992-1995.
- achats de bois par MRC et groupe d'essences (1997-1998);
- évolution sur cinq ans du prix moyen aux usines par produit et groupe d'essences;
- statistiques sur l'aménagement forestier : nombre d'adhérents et superficies sous aménagement par MRC, sommaire par type de travaux en 1997-1998.

Carte 7 - Le groupe sapin, épinette, pin gris, mélèze

Carte 8 - Le groupe thuya

Carte 9 - Le groupe feuillus durs

Carte 10- - Le groupe feuillus mous

E 1 - Récolte et mise en marché

↳ **Faits saillants**

- Plus de 20 % des achats du groupe d'essences « SEPM » proviennent de la MRC de La Matapédia.
- En excluant le bois de chauffage, le groupe « SEPM » représente près de 45 % des achats déclarés dans le Bas-Saint-Laurent.

Tableau E 1.1 Achats de bois par MRC en provenance de la forêt privée déclarés à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent (année 1999-2000)

MRC	Groupe d'essences (mcs)					Total
	SEPM	Thuya	Feuillu mou	Feuillu dur	Bois de chauffage ¹	
La Matapédia	103 326	4 227	97 522	27 190	27 800	260 065
Matane	60 905	2 455	17 195	5 876	36 700	123 131
La Mitis	57 742	2 992	39 181	9 424	37 150	146 489
Rimouski-Neigette	47 790	7 260	39 975	11 011	65 900	171 936
Basques	40 033	8 070	29 756	5 470	14 200	97 529
Rivière-du-Loup	35 859	4 094	49 366	7 363	22 790	119 468
Témiscouata	95 873	16 870	121 199	37 989	34 000	305 931
Kamouraska	33 686	4 148	36 929	8 472	17 500	100 735
Bas-Saint-Laurent	475 214	50 349	431 125	112 556	256 040	1 325 284

Source : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.

¹ Estimé.

➔ **Faits saillants**

- Hausse très importante du prix moyen dans le sciage « sapin-épinette » et « feuillu dur » en 1994, suivie d'une baisse assez marquée en 1995. Stabilisation depuis cette date.

Tableau E 1.2 Évolution du prix moyen aux usines par type de produit et groupe d'essences

Type de produit	Groupe d'essences	Prix moyen par année (\$/mcs)				
		1992	1993	1994	1995	1996
Sciage	Sapin-épinette	37,44 (37,44) ¹	40,16 (39,45)	58,51 (57,35)	50,96 (48,90)	52,41 (49,15)
	Tremble	24,57 (24,57)	23,58 (23,16)	25,85 (25,34)	29,66 (28,46)	28,46 (26,69)
	Feuillu dur	33,38 (33,38)	39,04 (38,35)	49,25 (48,27)	53,07 (50,92)	53,92 (50,56)
	Autres résineux	26,11 (26,11)	27,43 (26,95)	30,74 (30,13)	35,78 (34,33)	34,87 (32,70)
Pâte	Sapin-épinette	50,52 (50,52)	51,45 (50,54)	57,95 (56,80)	61,95 (59,44)	59,66 (55,95)
	Tremble	30,95 (30,95)	29,30 (28,79)	30,05 (29,45)	30,96 (29,71)	31,84 (29,86)
	Feuillu dur	40,17 (40,17)	37,84 (37,18)	43,03 (42,18)	46,82 (44,93)	46,79 (43,88)

Source : Compilation du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent. 1997.

¹ Les parenthèses indiquent une valeur en dollars constants.

**Carte 11 - La superficie forestière productive sous aménagement
par territoire de MRC**

E 2 - Aménagement forestier

↳ **Faits saillants**

- Forte participation régionale aux programmes d'aménagement forestier.
- Équilibre de participation entre l'aide individuelle et l'aide regroupée.

Tableau E 2.1 Nombre de propriétaires adhérents et superficies inscrites à un programme d'aménagement par MRC en 1999 (hectares)

MRC	Nombre d'adhérents	Superficie forestière sous aménagement ¹	Superficie forestière sous gestion privée	%
La Matapédia	1 515	94 558	149 931	63,1
Matane	916	52 549	91 039	57,8
La Mitis	755	67 319	102 000	66,0
Rimouski-Neigette	1 045	55 978	87 333	64,1
Basques	758	40 807	65 025	62,8
Rivière-du-Loup	692	28 799	67 769	42,5
Témiscouata	1 625	111 893	173 784	64,4
Kamouraska	654	36 167	69 586	52,0
Bas-Saint-Laurent	7 960	488 070	806 467	60,5

Source : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas- Saint-Laurent

¹ Comprend les grandes forêts privées suivantes : Faribault (Matane), Seigneurie du lac Métis (La Mitis) et Seigneurie de Nicolas Riou (Rimouski-Neigette) dont la superficie forestière est de 48 623 hectares.

↳ Faits saillants

- 9,4 millions de dollars consacrés à des travaux d'aménagement dont 52 % dans les MRC de Témiscouata et La Matapédia.
- Près de 9 500 hectares en travaux dont 35 % en entretien de plantation et de régénération.
- Les coupes d'éclaircies ou travaux d'éducation couvrent 1 057 hectares dont 50 % sont réalisées dans la MRC de Témiscouata.
- L'éclaircie précommerciale (1 610 hectares) est surtout concentrée dans les MRC de La Matapédia, Kamouraska et Témiscouata.
- Les coupes favorisant la régénération ne couvrent que 350 hectares, seulement le quart des travaux de remise en production. 50 % des coupes de régénération sont réalisées dans la MRC de La Matapédia.

Tableau E 2.2 Sommaire des travaux réalisés par MRC en 1997-1998¹ (hectares)

Type de travaux	MRC									
	La Matapédia	Matane	La Mitis	Rimouski-Neigette	Basques	Rivière-du-Loup	Témiscouata	Kamouraska	Total	
									ha	\$
Remise en production	318,7	147,8	145,3	153,4	85,9	94,4	380,4	86,1	1 412,0	853 120
Préparation de terrain	408,6	187,6	171,4	134,3	70,1	107,8	463,5	97,5	1 640,8	474 985
Entretien de plantation et de régénération	917,2	286,3	296,2	195,4	266,2	229,0	1 066,5	146,5	3 403,2	2 246 140
Travaux d'éducation	123,5	78,0	116,5	97,1	71,8	42,1	519,0	8,8	1 056,9	642 175
Éclaircie précommerciale	543,1	105,8	65,9	125,5	81,8	82,9	269,4	336,2	1 610,6	1 348 045
Coupe favorisant la régénération	171,1	14,7	78,5	94,2	7,1	25,8	83,5	44,6	350,7	319 020
Total	2 482,2	820,2	873,7	799,8	582,9	582,0	2 782,3	719,7	9 474,0	
Autres ² (kilomètres)	191,915	97,982	54,377	57,128	23,988	23,630	170,905	26,123	646,048	2 021 319
Reboisement (plants)	1 132 295	621 326	673 029	544 065	575 900	481 864	1 409 434	352 097	5 790 010	1 575 090
Budget total 1997-1998³ (\$)	2 418 582	938 178	864 702	818 005	607 527	574 205	2 546 911	711 784		9 479 894
Superficie forestière sous aménagement	92 679	50 625	35 353	43 582	37 076	33 269	108 433	34 322	435 339	
Superficie forestière totale	150 307	91 889	70 712	73 721	65 470	67 230	174 251	70 282	763 862	

Source : Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.

¹ Correspond au budget d'aménagement financé par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.

² Voirie, drainage et plans d'aménagement forestier.

³ Excluant les grandes forêts privées.

Carte 12 - Les plantations

E 3 - Portrait forestier du territoire sous gestion privée

↳ **Faits saillants**

- La sapinière à bouleau jaune typique (MS12) constitue le type écologique le plus important du Bas-Saint-Laurent avec 42 % de la superficie forestière productive.
- L'érablière à bouleau jaune (FE32) est surtout présente dans la partie ouest du territoire.

Tableau E 3.1 Types écologiques du Bas-Saint-Laurent (hectares)

Code	Type écologique	Superficie	%
FE31	Érablière à bouleau jaune et hêtre	18 000	2,3
FE32	Érablière à bouleau jaune typique	105 066	13,2
MS12	Sapinière à bouleau jaune typique	331 472	41,6
MS13	Sapinière à bouleau jaune et frêne noir	103 712	13,0
MS14	Sapinière à bouleau jaune et thuya sèche	15 134	1,9
MS2	Sapinière à bouleau blanc et épinette blanche	34 286	4,2
MS3	Sapinière à érable rouge	44 908	5,6
RC22	Cédrière tourbeuse à sapin typique	21 244	2,7
RE2-3	Pessière à épinette noire	10 007	1,3
RS1	Sapinière sèche à thuya	10 924	1,4
RS2	Sapinière à thuya typique	43 220	5,4
RS3	Sapinière à épinette blanche	3 640	0,5
RS4	Sapinière à épinette rouge	45 638	5,7
RS5	Sapinière à épinette noire	10 241	1,3
Bas-Saint-Laurent		797 492	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

➔ **Faits saillants**

- Les terrains forestiers productifs représentent plus de 70 % des superficies totales du Bas-Saint-Laurent.
- Les terrains non forestiers couvrent le quart de la superficie totale du Bas-Saint-Laurent.

Tableau E 3.2 Répartition des superficies par classe d'âge pour les tenures sous gestion privée (hectares)

Type de superficie	Superficie	%	Terrain accessible	Pente E et F (31% et +)	Régime hydrique très humide
Feu	8	---	---	8	---
Coupe totale	24 588	2,2	23 148	156	1 280
Épidémie sévère	762	0,1	638	16	108
Friche	23 748	2,1	22 835	26	887
Plantation	51 115	4,6	50 229	152	734
Sous-total origine	100 221	8,9	96 854	358	3 009
Classe 10	107 404	9,6	102 757	1 167	3 480
Classe 30	95 951	8,6	88 780	3 693	3 478
Classe 50	306 642	27,4	281 440	15 274	9 928
Classe 70	77 808	6,9	63 856	5 102	8 850
Classe 90	6 392	0,6	2 804	639	2 949
Classe 120	1 488	0,1	432	---	1 056
Sous-total équienne	595 684	53,2	540 068	25 875	29 741
Jeune inéquienne	80 935	7,2	70 811	3 199	6 925
Vieux inéquienne	20 652	1,8	14 124	1 629	4 899
Sous-total inéquienne	101 587	9,1	84 935	4 828	11 824
Terrain forestier productif	797 492	71,2	721 857	31 061	44 574
Aulnaie	4 492	0,4	1 595	---	2 897
Dénudé humide	6 956	0,6	1 613	---	5 343
Dénudé sec	1 471	0,1	744	727	---
Terrain forestier improductif	12 919	1,1	3 952	727	8 240
Terrain forestier	810 412	72,4	725 809	31 788	52 814
Agricole	246 324	22,0	---	---	---
Autres	26 205	2,3	---	---	---
Gravière	1 434	0,1	---	---	---
Ligne de transport	3 133	0,3	---	---	---
Terrain non forestier	277 097	24,8	---	---	---
Total de tous les terrains	1 087 510	97,1	725 809	31 788	52 814
Eau	32 235	2,9	---	---	---
Bas-Saint-Laurent	1 119 745	100,0	725 809	31 788	52 814
%			64,7	2,8	4,7

Source : Banque de données du MRN, 1996.

↳ Faits saillants

- Les peuplements mélangés forment 40 % du couvert forestier productif.
- Le peuplier faux-tremble domine largement les essences feuillues dans les peuplements mélangés et feuillus.
- Près de la moitié du couvert résineux est constitué de peuplements en régénération.

Tableau E 3.3 Répartition des strates forestières par type de peuplement et par groupement d'essences (hectares)

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie	% type de peuplement	% superficie forestière productive
Feuillu	EN RÉG	35 930	14,9	4,5
	PE	64 403	26,7	8,1
	BB-FI	35 362	14,6	4,4
	ER*1	86 863	35,9	10,9
	EO	16 049	6,6	2,0
	Autres	3 063	1,3	0,4
Total feuillu		241 670	100,0	30,3
Mélangé à dominance feuillue	EN RÉG	1 496	0,5	0,2
	BB*	35 666	11,3	4,5
	FT*	31 450	10,0	3,9
	PE*	81 522	25,9	10,2
	FI*	32 616	10,4	4,1
Sous-total		182 748	58,1	22,9
Mélangé à dominance résineuse	*FI	17 872	5,7	2,2
	*FT	8 182	2,6	1,0
	*BB	25 845	8,2	3,2
	*PE	32 887	10,4	4,1
	Autres	230	0,1	---
Sous-total		85 016	27,0	10,6
Mélangé en régénération	CT-ES-FR-P	46 910	14,9	5,9
Total mélangé		314 677	100,0	39,5
Résineux	EN RÉG	76 090	42,6	9,5
	C*	19 486	10,9	2,4
	CC	6 442	3,6	0,8
	SS	30 192	16,8	3,8
	S*	16 330	9,1	2,0
	EE	8 316	4,7	1,0
	E*	11 635	6,5	1,5
	ME*	3 498	2,0	0,4
	R*	6 330	3,5	0,8
	PB*	385	0,2	---
	PG*	86	---	---
	PRPR	7	---	---
	Total résineux		178 796	100,0
En voie de régénération	FR-ES-BR	24 747	---	3,1
	CT	24 358	---	3,1
	P	4 707	---	0,6
Bas-Saint-Laurent		797 492	---	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ « * » indique la présence d'une ou de plusieurs essences compagnes.

➔ **Faits saillants**

- Près de 50 % des peuplements denses sont de type feuillu.
- Une forte proportion des peuplements résineux de densité indéterminée est constituée de plantations.

Tableau E 3.4 Répartition des superficies forestières productives par classe de densité et par classe d'âge (hectares)

Type de peuplement	Densité	En voie	10 ans	30 ans	50 ans	70 ans	90 ans	120 ans	Jin	Vin	Total
Indéterminé	---	53 553	---	---	---	---	---	---	---	---	53 553
Feuillu	Indéterminée	160	16 859	15	---	---	---	---	---	---	17 034
	Dense ¹	---	12 288	17 181	70 753	8 696	59	33	27 940	5 157	142 109
	Peu dense ²	---	5 868	6 378	40 764	8 151	87	---	16 852	4 413	82 512
	Total	160	35 012	23 574	111 517	16 847	146	33	44 792	9 570	241 654
Mélangé	Indéterminée	322	20 701	36	---	---	---	---	---	---	21 059
	Dense	---	11 328	22 511	56 683	11 097	104	---	6 126	795	108 647
	Peu dense	---	17 756	29 499	104 231	20 902	265	---	17 777	3 018	193 420
	Total	322	49 785	52 046	160 914	31 999	369	---	23 903	3 813	323 126
Résineux	Indéterminée	46 185	14 491	125	---	---	---	---	---	---	60 801
	Dense	---	3 551	8 709	14 740	11 334	1 962	477	3 444	1 238	45 455
	Peu dense	---	4 561	11 496	19 496	17 625	3 915	978	8 796	6 030	72 899
	Total	46 185	22 603	20 330	34 236	28 959	5 877	1 455	12 240	7 268	179 155
Bas-Saint-Laurent	Indéterminée	100 220	52 051	176	---	---	---	---	---	---	152 241
	Dense	---	27 167	48 401	142 176	31 127	2 125	510	37 501	7 190	295 800
	Peu dense	---	28 185	47 373	164 491	46 678	4 267	978	43 414	13 451	348 538
	Total	100 220	107 403	95 950	306 667	75 805	6 392	1 488	80 915	20 641	797 492
%		12,6	13,5	12,0	38,5	9,7	0,8	0,2	10,2	2,6	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Densité du couvert supérieure à 60 % (densité A et B).

² Densité du couvert variant entre 25 et 60 % (densité C et D).

➔ **Faits saillants**

- La forêt productive contient 409 446 hectares de peuplements matures.
- La moitié des peuplements matures sont de type mélangé.
- Les peuplements de stade intermédiaire sont en majorité mélangés.

Tableau E 3.5 Stades de développement de la forêt productive sous gestion privée selon les types de compositions forestières (hectares)

Stade de développement	Type de composition	Superficie	%
En régénération	En voie de régénération	46 852	5,9
	Plantations résineuses	55 257	6,9
	10 ans (F-M-R)	105 533	13,2
		207 642	26,0
Intermédiaire	Mélangée	90 554	11,3
	Feuillue	49 555	6,2
	Résineuse	40 295	5,1
	180 404	22,6	
Mature	Mélangée	205 701	25,8
	Feuillue	133 752	16,8
	Résineuse	69 994	8,8
	409 446	51,3	
Bas-Saint-Laurent		797 492	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

Carte 13 - Le stade de développement - en voie de régénération

Carte 14 - Le stade de développement - jeunes peuplements

Carte 15 - Le stade de développement - peuplements matures

↳ Faits saillants

- Volume marchand brut de 66,3 millions de mètres cubes solides.
- Répartition assez équilibrée dans les principaux groupes d'essences.
- Plus de la moitié du volume « sapin-épinette » est concentré dans les peuplements mélangés dont près de 60 % sont à prédominance feuillue.
- Les deux tiers du volume total se retrouvent dans les peuplements feuillus ou mélangés à dominance feuillue.
- Les peuplements mélangés présentent les volumes moyens les plus élevés.

Tableau E 3.6 Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et classe d'âge (gestion privée)

Type de superficie	Superficie (hectares)	Volume marchand brut (mcs)					Volume moyen/hectare	% volume	% superficie
		Sapin-épinette	Autres résineux	Feuille dur	Feuille mou	Total			
Feu	8	---	---	---	---	---	---	---	---
Coupe totale	24 588	---	---	---	---	---	---	---	3,1
Épidémie sévère	762	---	---	---	---	---	---	---	0,1
Friche	23 748	---	---	---	---	---	---	---	3,0
Plantation	51 114	23	---	---	1 347	1 370	---	---	6,4
Sous-total origine	100 221	23	---	---	1 347	1 370	---	---	12,6
Classe 10	107 404	941 638	223 769	514 045	673 752	2 353 204	3,0	3,5	13,5
Classe 30	95 951	3 119 861	928 419	1 689 079	2 582 146	8 304 531	10,4	12,5	12,0
Classe 50	306 642	9 451 231	3 469 464	10 512 490	11 012 254	34 395 438	43,1	51,9	38,5
Classe 70	77 808	3 236 411	1 502 777	1 851 505	2 082 055	8 672 748	10,9	13,1	9,7
Classe 90	6 392	323 305	529 042	41 057	28 034	921 438	1,2	1,4	0,8
Classe 120	1 488	78 440	124 108	12 538	5 942	221 028	0,3	0,3	0,2
Sous-total équienne	595 684	17 150 909	6 777 551	14 620 715	16 385 530	54 934 739	68,8	82,7	74,7
Jeune inéquienne	80 935	1 677 167	1 048 864	5 318 462	927 693	8 969 817	11,3	13,5	10,2
Vieux inéquienne	20 652	583 703	608 577	1 206 897	105 240	2 503 290	3,1	3,8	2,6
Sous-total inéquienne	101 587	2 260 870	1 657 441	6 525 359	1 032 933	11 476 575	14,4	17,3	12,7
Bas-Saint-Laurent	797 492	19 411 779	8 434 992	21 146 074	17 418 463	66 411 314	83,2	100,0	100,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

Carte 16 - Le groupe sapin-épinette - volume marchand brut

Carte 17 - Le groupe autres résineux - volume marchand brut

Carte 18 - L'érable à sucre - volume marchand brut

Carte 19 - Le groupe feuillus durs - volume marchand brut

Carte 20 - Le groupe feuillus mous - volume marchand brut

Carte 21 - La strate résineuse

Carte 22 - La strate mélangée résineuse

Carte 23 - La strate mélangée feuillue

Carte 24 - La strate feuillue

Tableau E 3.7 Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et type de peuplement (gestion privée)

Type de peuplement	Superficie forestière productive (hectares)	Volume marchand brut par groupe d'essences (mcs)					% volume	Volume moyen/hectare
		Sapin-épinette	Autres résineux	Feuille dur	Feuille mou	Total		
Feuille	241 654	2 939 882	372 845	13 418 856	7 252 391	23 983 974	36,2	99,3
Mélangé	54 774	672 769	149 677	216 538	330 336	1 369 320	2,1	25,0
Mélangé feuillu	182 833	6 093 340	1 764 897	5 226 844	6 619 342	19 704 423	29,7	107,7
Mélangé résineux	85 521	3 925 458	1 311 414	1 726 680	2 628 765	9 592 317	14,4	112,2
Résineux	179 155	5 780 328	4 836 158	557 151	587 639	11 761 275	17,7	65,6
Autres (br, ct, es, fr)	53 553	---	---	---	---	---	---	---
Bas-Saint-Laurent¹	797 492	19 411 779	8 434 992	21 146 074	17 418 463	66 411 314	100,0	83,3
%		29,2	12,7	31,9	26,2	100,0		

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Les volumes ont été arrondis selon la technique de l'arrondissement aléatoire. Les totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme des composantes.

E 4 - Portrait forestier des lots publics intramunicipaux¹**↳ Faits saillants**

- La superficie forestière productive de 48 000 hectares représente 6 % de la superficie sous gestion privée.
- Le contenu moyen de 89 mètres cubes solides à l'hectare correspond sensiblement au contenu sous gestion privée.
- La plus grande proportion du volume est contenue dans les peuplements à dominance feuillue.

Tableau E 4.1 Répartition de la contenance et du contenu par type de peuplement (lots intramunicipaux)

Type de peuplement	Superficie (hectares)	% type de peuplement	Volume total	Volume moyen/ha
Feuillu	14 046	29	1 573 353	112
Mélangé	1 141	2	12 511	11
Mélangé feuillu	12 752	27	1 352 955	106
Mélangé résineux	5 142	11	591 444	115
Résineux	14 307	30	757 501	53
Indéterminé	632	1	---	---
Bas-Saint-Laurent	48 020	100	4 287 763	89

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Ne comprend que le code de tenure 05.

➔ **Faits saillants**

- Les groupes d'essences « sapin-épinette » et « feuillu dur » occupent chacun le tiers du volume sur pied.
- Plus de la moitié du volume total se situe dans la classe d'âge 50 ans.

Tableau E 4.2 Répartition du volume marchand brut par classe d'âge (lots intramunicipaux)

Type de superficie	Superficie (hectares)	Volume marchand brut (mcs)				Total	Volume moyen (mcs/ha)	% du volume total
		Sapin-épinette	Autres résineux	Feuillu dur	Feuillu mou			
Coupe totale	508	---	---	---	---	---	---	---
Épidémie sévère	82	---	---	---	---	---	---	---
Friche	43	---	---	---	---	---	---	---
Plantation	4 916	---	---	---	---	---	---	---
Sous-total origine	5 549	---	---	---	---	---	---	---
Classe 10	3 728	12 989	3 922	5 039	6 710	28 661	8	0,7
Classe 30	2 533	67 309	11 480	77 323	33 983	190 096	75	4,4
Classe 50	19 592	695 652	171 302	692 946	662 521	2 222 422	113	51,8
Classe 70	8 214	403 680	128 258	182 702	196 298	910 935	111	21,2
Classe 90	255	14 238	8 419	1 351	821	24 830	97	0,6
Classe 120	128	7 895	7 494	446	120	15 956	125	0,4
Sous-total équienne	34 450	1 201 763	330 875	959 807	900 453	3 392 900	98	79,1
Jeune inéquienne	5 244	135 064	43 467	269 039	127 736	575 306	110	13,4
Vieux inéquienne	2 779	88 041	44 628	159 901	26 988	319 557	115	7,5
Sous-total inéquienne	8 023	223 105	88 095	428 940	154 724	894 863	112	20,9
Bas-Saint-Laurent	48 022	1 424 868	418 970	1 388 747	1 055 177	4 287 763	89	100,0
% du volume total		33,2	9,8	32,4	24,6	100,0		

Source : Banque de données du MRN, 1996.

E 5 - Portrait forestier comparatif de la petite forêt privée selon le mode de gestion

↳ **Faits saillants**

- Dans l'ensemble, la forêt non aménagée présente une composition feuillue supérieure de 15 % à la forêt aménagée.
- Par ailleurs, l'effet du reboisement dans la forêt aménagée se fait sentir par l'importance plus grande du couvert résineux.

Tableau E 5.1 Répartition de la petite forêt privée¹ par type de couvert et mode de gestion (hectares)

Type de couvert	Sans plan de gestion		Avec plan de gestion		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
Feuille	90 184	33	121 468	29	211 652	30
Mélangé	22 037	8	27 838	7	49 875	7
Mélangé feuillu	69 009	25	91 254	22	160 263	23
Mélangé résineux	31 020	11	40 878	10	71 898	10
Total mélangé	122 066	45	159 970	38	282 036	41
Résineux	40 458	15	111 198	26	151 656 ²	22
En voie de régénération	20 717	8	28 132	7	48 849	7
Bas-Saint-Laurent	273 425	100	420 768	100	694 193	100

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Tenures 20 et 21

² Dont 59, 359 hectares en plantations.

E 6 - Portrait forestier de la grande forêt privée**↳ Faits saillants**

- La grande forêt privée renferme près de 4 millions de mètres cubes solides.
- Le groupe « sapin-épinette » occupe 37 % du volume total et est concentré à 50 % dans les peuplements résineux.
- Contrairement à la petite forêt privée, le tiers du volume total est contenu dans la classe « 30 ans ».
- Près de 40 % du volume « feuillu dur » se retrouve dans les peuplements de structure inéquienne.
- 52 % du volume « feuillu mou » se retrouve dans des peuplements mélangés à prédominance résineuse.

Tableau E 6.1 Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et type de peuplement (grande forêt privée¹)

Type de peuplement	Superficie forestière productive (hectares)	Volume marchand brut par groupe d'essences (mcs)					% volume	Volume moyen/hectare
		Sapin-épinette	Autres résineux	Feuillu dur	Feuillu mou	Total		
Feuillu	13 370	112 447	8 643	488 140	153 614	762 844	19,1	57,1
Mélangé	2 935	43 711	10 410	7 735	38 413	100 269	2,5	34,2
Mélangé feuillu	7 631	249 872	95 683	227 045	171 935	744 535	18,7	97,6
Mélangé résineux	7 540	340 781	137 099	114 622	475 145	1 067 647	26,8	141,6
Résineux	14 721	731 302	451 066	55 637	74 980	1 312 985	32,9	89,2
Autres (br, ct, es, fr)	2 771	---	---	---	---	---	---	---
Bas-Saint-Laurent	48 968	1 478 113	702 901	893 179	914 087	3 988 280	100,0	81,4
%		37,1	17,6	22,4	22,9	100,0		

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Comprend la Seigneurie du Lac-Métis (31 490 hectares) et la Seigneurie de Nicolas Riou (13 290 hectares), propriétés d'Abitibi-Price et qui forment une partie importante de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et le bloc Faribault (4 208 hectares) appartenant à la SER Vallée inc. Le bloc Bowater est exclus.

Tableau E 6.2 Répartition du volume marchand brut par classe d'âge (grande forêt privée)

Type de superficie	Superficie forestière productive (hectares)	Volume marchand brut (mcs)					Volume moyen (mcs/ha)	% du volume total
		Sapin-épinette	Autres résineux	Feuillu dur	Feuillu mou	Total		
Coupe totale	2 468	---	---	---	---	---	---	---
Épidémie sévère	301	---	---	---	---	---	---	---
Friche	2	---	---	---	---	---	---	---
Plantation	1 652	---	---	---	---	---	---	---
Sous-total origine	4 423	---	---	---	---	---	---	---
Classe 10	7 725	55 501	14 035	36 257	28 245	134 038	17	3,4
Classe 30	13 140	589 289	143 163	230 044	356 821	1 319 317	100	33,1
Classe 50	11 159	418 491	217 031	213 296	387 121	1 235 939	111	31,0
Classe 70	2 987	131 806	79 119	53 775	54 909	319 609	107	8,0
Classe 90	1 216	81 382	48 751	7 190	10 863	148 186	122	3,7
Classe 120	654	36 588	57 570	3 499	3 419	101 076	155	2,5
Sous-total équienne	36 881	1 313 057	559 669	544 061	841 378	3 258 165	88	81,7
Jeune inéquienne	5 996	110 481	57 217	314 544	66 658	548 900	92	13,8
Vieux inéquienne	1 668	54 575	86 016	34 572	6 052	181 215	109	4,5
Sous-total inéquienne	7 664	165 056	143 233	349 116	72 710	730 115	95	18,3
Bas-Saint-Laurent	48 968	1 478 113	702 902	893 177	914 088	3 988 280	81	100,0
% du volume total		37,1	17,8	22,4	22,9	100,0		

Source : Banque de données du MRN. 1996.

E 7 - Portrait forestier des unités d'aménagement¹ de forêt privée**↳ Faits saillants**

- Neuf unités d'aménagement de forêt privée dans le Bas-Saint-Laurent dont deux avec plus de 100 000 hectares de forêt productive.
- Le couvert résineux représente 20 % de la forêt productive et est principalement concentré dans les unités situées à l'est du territoire, soit les Sociétés d'exploitation des ressources des Basques, de la Neigette, de la Métis, des Monts et de la Vallée.
- On constate la situation inverse pour le couvert feuillu qui se retrouve dans les unités à l'ouest du Bas-Saint-Laurent, principalement dans les groupements forestiers du Transcontinentale et de Taché.
- Le couvert mélangé couvre 40 % de territoire forestier productif et est essentiellement à prédominance feuillue.
- Le volume de « sapin-épinette » représente près de 30 % du volume marchand brut total et est concentré principalement dans les unités de forêt privée de la Vallée, de la Métis et des Monts.
- 35 % du volume « autres résineux » se retrouve dans deux organismes de gestion en commun, soit la SER de la Neigette inc. et la SER de la Métis inc.
- Le groupe « feuillu dur » est le plus important sur le territoire avec 20,2 millions de mètres cubes solides, soit près du tiers du volume total.
- Quatre organismes montrent un volume moyen de plus de 90 mètres cubes par hectare de superficie productive : l'Est du Lac Témiscouata, le Transcontinentale, la Neigette et la Métis.

¹ Incluant les lots publics intramunicipaux mais excluant les grandes forêts privées.

Tableau E 7.1 Répartition de la forêt productive par unité d'aménagement de forêt privée et par type de couvert (hectares)

Unité d'aménagement de forêt privée	Type de couvert						Total	%
	Feuilleu	Mélangé	Mélangé feuilleu	Mélangé résineux	Résineux	Indéterminé		
GFA Taché inc.	30 053	6 218	19 732	7 792	7 296	17 943	89 034	11,9
CAF Transcontinentale inc.	36 425	2 779	10 513	4 095	8 430	6 381	68 623	9,2
GF de l'Est du Lac Témiscouata inc.	19 316	2 203	7 756	3 778	9 594	2 175	44 822	6,0
SER des Basques inc.	22 141	6 336	16 176	7 368	16 681	5 747	74 449	9,8
SER de la Neigette inc.	20 322	3 385	16 782	10 024	18 625	3 530	72 668	9,7
SER de la Métis inc.	29 238	7 689	29 539	12 986	25 068	4 338	108 858	14,6
SER des Monts inc.	12 878	6 191	24 930	12 835	17 543	1 525	75 902	10,2
SER de la Vallée inc.	27 629	6 122	31 628	12 610	33 657	10 224	121 870	16,3
GF de Kamouraska inc.	29 981	17 086	11 843	6 432	16 642	9 507	91 491	12,3
Bas-Saint-Laurent	227 983	58 009	168 899	77 920	153 536	61 370	747 717	100,0
%	30,5	7,8	22,6	10,4	20,5	8,2	100,0	

Source : Banque de données du MRN. 1996.

Carte 25 - Les unités d'aménagement de la forêt privée
(petite forêt privée)

**Carte 26 - Le territoire des Syndicat et Office des producteurs de
bois**

Tableau E 7.2 Répartition du volume marchand brut par groupe d'essences et unité d'aménagement de forêt privée

Unité d'aménagement de forêt privée	Superficie forestière productive (hectares)	Volume marchand brut par groupe d'essences (mcs)					% du volume total	Volume moyen /ha
		Sapin- épinette	Autres résineux	Feuille dur	Feuille mou	Total		
GFA Taché inc.	89 034	1 616 921	856 693	2 330 143	2 115 345	6 919 100	11,1	77,7
CAF Transcontinentale inc.	68 623	1 045 065	642 990	3 325 504	1 481 903	6 495 462	10,4	94,7
GF de l'Est du Lac Témiscouata inc.	44 822	788 000	464 101	1 953 650	1 292 953	4 498 704	7,2	100,4
SER des Basques inc.	74 449	1 724 915	781 824	1 890 466	1 723 767	5 794 270	9,2	77,8
SER de la Neigette inc.	72 668	1 673 372	1 166 242	1 835 156	1 969 377	6 644 151	10,7	91,4
SER de la Métis inc.	108 858	2 917 718	1 524 950	2 536 224	2 973 026	9 951 917	16,0	91,4
SER des Monts inc.	75 902	2 841 148	552 357	1 776 225	1 105 328	6 275 058	10,1	82,7
SER de la Vallée inc.	121 870	3 766 546	951 930	2 704 975	2 014 951	9 438 402	15,1	77,4
GF de Kamouraska inc.	91 491	1 869 369	781 424	1 888 629	1 819 955	6 359 379	10,2	69,5
Bas-Saint-Laurent	747 717	18 243 054	7 716 138	20 240 972	16 496 605	62 376 443	100,0	83,4
%		29,2	12,4	32,5	26,4	100,0		
Source :	Banque	de	données	du	MRN.			1996.

E 8 - Portrait forestier des municipalités régionales de comté**↳ Faits saillants**

- Les MRC de Témiscouata et La Matapédia sont les plus importantes en superficie avec respectivement 172 000 et 149 000 hectares, soit près de 40 % du territoire forestier bas-laurentien.
- La MRC de Témiscouata se distingue des autres par la forte prédominance de son couvert feuillu occupant 45 % de sa forêt productive.
- Dans le reste du territoire, le portrait forestier montre principalement une forêt mélangée dont une partie importante est à prédominance feuillue.
- Dans la forêt mélangée, on retrouve une prédominance feuillue deux fois plus importante que celle résineuse.
- Les MRC de La Matapédia et Témiscouata contiennent les peuplements résineux les plus importants en superficie. Toutefois, ce sont les MRC situées à l'ouest de celle des Basques qui possèdent la meilleure proportion relative de peuplements résineux dans leur couvert.
- Le territoire forestier sous gestion privée du Bas-Saint-Laurent renferme un volume marchand brut de 66,3 millions de mètres cubes solides composé à 58 % d'essences feuillues et correspondant à un volume moyen de 83 mètres cubes solides à l'hectare.
- On remarque une distribution assez équilibrée entre les principaux groupes d'essences, soit le « feuillu dur », le « sapin-épinette » et le « feuillu mou ».
- L'analyse spatiale permet de constater que 55 % du groupe « sapin-épinette » est concentré à l'est du territoire, soit dans les MRC de La Matapédia, Matane et La Mitis.
- Proportionnellement, le groupe « autres résineux » se retrouve principalement dans les MRC de La Mitis et Rimouski-Neigette.
- Il faut souligner l'importance du « feuillu dur » dans la MRC de Témiscouata. Elle renferme à elle seule 33 % du volume bas-laurentien de ce groupe.
- Finalement, le « feuillu mou » profite d'une répartition plus équilibrée sur le territoire avec quatre MRC montrant un volume supérieur à 2,2 millions de mètres cubes solides.

Tableau E 8.1 Répartition de la forêt productive sous gestion privée par MRC et type de couvert (hectares)

MRC	Type de couvert						Total	%
	Feuilleu	Mélangé	Mélangé feuilleu	Mélangé résineux	Résineux	Indéterminé		
La Matapédia	31 725	8 656	41 863	15 918	39 819	11 352	149 333	18,7
Matane	15 905	7 329	28 166	14 235	23 785	1 935	91 355	11,5
La Mitis	31 268	5 884	20 881	13 592	25 346	4 835	101 806	12,8
Rimouski-Neigette	24 575	4 343	19 683	12 320	20 769	4 835	85 958	10,8
Basques	20 172	5 190	14 201	6 121	13 931	4 864	64 479	8,1
Rivière-du-Loup	19 194	4 670	15 142	7 461	12 822	6 109	65 398	8,1
Témiscouata	77 199	10 247	29 462	11 183	31 079	13 260	172 431	21,6
Kamouraska	21 615	8 455	13 435	4 691	11 607	6 929	66 732	8,4
Bas-Saint-Laurent	241 653	54 774	182 833	85 521	179 158	54 119	797 492	100,0
%	30,3	6,9	22,9	10,7	22,4	6,8	100,0	

Source : Banque de données du MRN. 1996.

Tableau E 8.2 Répartition du volume marchand brut sous gestion privée par MRC et groupe d'essences

MRC	Superficie forestière productive (hectares)	Volume marchand brut par groupe d'essences (mcs)					% du volume total	Volume moyen /ha
		Sapin-épinette	Autres résineux	Feuillu dur	Feuillu mou	Total		
La Matapédia	149 333	4 679 035	1 282 525	3 274 262	2 611 817	11 847 639	17,9	79,3
Matane	91 355	3 431 810	705 624	2 104 252	1 328 121	7 569 807	11,4	82,9
La Mitis	101 806	2 575 417	1 581 355	2 067 314	2 779 970	9 004 055	13,6	88,4
Rimouski-Neigette	85 958	1 997 888	1 334 350	2 300 601	2 256 671	7 889 510	11,9	91,8
Basques	64 479	1 178 404	624 156	1 721 499	1 494 799	5 018 858	7,6	77,8
Rivière-du-Loup	65 398	1 298 569	684 140	1 360 304	1 665 888	5 008 901	7,4	76,6
Témiscouata	172 431	2 833 410	1 659 546	7 088 967	3 996 945	15 578 869	23,5	90,3
Kamouraska	66 732	1 417 244	563 294	1 228 872	1 284 261	4 493 671	6,8	67,3
Bas-Saint-Laurent	797 492	19 411 777	8 434 911	21 146 071	17 418 472	66 411 310	100,0	83,3
%		29,2	12,7	31,9	26,2	100,0		

Source : Banque de données du MRN. 1996.

E 9 - Vulnérabilité des peuplements à la tordeuse des bourgeons de l'épinette

↳ **Faits saillants**

- Dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, les peuplements présentant une vulnérabilité à la tordeuse des bourgeons de l'épinette variant de faible à extrême représentent 44 % de la superficie forestière productive du territoire.
- Les peuplements les plus vulnérables (extrêmement ou très) couvrent moins de 10 % de la superficie forestière. Tous les peuplements résineux âgés de plus de 40 ans et constitués majoritairement de sapin baumier entrent dans cette catégorie. On les retrouve principalement dans les MRC de La Matapédia et Matane.
- Les peuplements vulnérables constitués principalement de peuplements mélangés à dominance feuillue sont les plus importants avec plus de 218 000 hectares.

Tableau E 9.1 **Vulnérabilité des municipalités régionales de comté à la tordeuse des bourgeons de l'épinette (hectares)**

MRC	Classe de vulnérabilité ¹ à la tordeuse				Total	% ²
	Extrêmement vulnérable	Très vulnérable	Vulnérable	Faiblement vulnérable		
La Matapédia	4 471	18 503	49 934	6 208	79 116	53,0
Matane	2 817	16 760	30 237	6 436	56 250	61,6
La Mitis	1 398	11 067	29 706	7 313	49 484	48,6
Rimouski-Neigette	429	5 446	27 229	7 582	40 686	47,3
Basques	81	4 366	17 572	5 144	27 163	42,1
Rivière-du-Loup	71	2 856	11 900	3 467	18 294	28,4
Témiscouata	137	6 037	36 931	9 759	52 864	30,7
Kamouraska	110	2 971	14 580	7 336	24 997	37,5
Bas-Saint-Laurent	9 514	68 006	218 089	53 245	348 854	43,8
%	1,2	8,5	27,4	6,7	43,8	

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Selon les classes de vulnérabilité de Gagnon, R.R. et Chabot M., contenues à l'annexe A.

² Rapport entre la superficie vulnérable et la superficie productive de la MRC.

**Carte 27 – Secteurs admissibles à la protection contre la tordeuse
des bourgeons de l'épinette – Programme quinquennal
1996-2000**

E 10 - Évolution des stocks en fonction des inventaires 1981, 1986 et 1992-1995**➔ Faits saillants**

- Globalement, le volume marchand brut a progressé de 8,8 % depuis 1986, soit à un rythme annuel d'environ 1,2 %.
- Les groupes « feuillu mou » et « autres résineux » ont augmenté de façon substantielle durant cette période.
- Par contre, on a assisté à une légère baisse du « sapin-épinette », alors que le « feuillu dur » a diminué à un rythme d'environ 1 % par année.

Tableau E 10.1 **Évolution du volume marchand brut en fonction des inventaires par groupe d'essences pour le territoire sous gestion privée du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent¹**

Groupe d'essences	Volume marchand brut (mcs)		Écart en %
	Inventaire 1986	Inventaire 1992-1995	
Sapin-épinette	18 334 644	17 825 596	- 2,7
Autres résineux	5 771 984	7 627 177	+ 32,2
Feuillu dur	20 618 181	19 235 084	- 6,7
Feuillu mou	12 465 597	15 572 884	+ 25,0
Total SPBBSL	55 401 944	60 260 741	+ 8,8

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Excluant les municipalités de la MRC d'Avignon faisant partie de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

➔ **Faits saillants**

- Dans l'ensemble, le volume marchand brut correspondant à la partie du territoire de l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud située dans le Bas-Saint-Laurent a diminué de 13 %, soit à un rythme annuel d'environ 1,2 %.
- Le groupe « sapin-épinette » est en grande partie responsable de cette situation avec une baisse d'environ 1,5 million de mètres cubes solides entre les deux inventaires. Cette récolte a aussi entraîné une diminution du volume « autres résineux ».
- Par contre, les essences feuillues ont augmenté de façon substantielle, particulièrement le volume « feuillu dur ».

Tableau E 10.2 **Évolution du volume marchand brut en fonction des inventaires par groupe d'essences pour le territoire sous gestion privée de l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud¹**

Groupe d'essences	Volume marchand brut (mcs)		Écart en %
	Inventaire 1981	Inventaire 1992 ²	
Sapin-épinette	3 397 138	1 879 430	- 44,6
Autres résineux	878 871	785 527	- 10,6
Feuillu dur	1 670 580	2 199 060	+ 31,7
Feuillu mou	1 408 108	1 528 746	+ 8,6
Total OPBCS	7 354 697	6 392 763	- 13,0

Source : Banque de données du MRN. 1996.

¹ Correspond au territoire du Groupement forestier de Kamouraska inc.

² Selon le calcul des prélèvements admissibles provisoires de la Côte-du-Sud.

Contenu général

On retrouve dans cette partie :

- répertoire des habitats fauniques particuliers par MRC selon le type de faune : aquatique, aviaire et terrestre;
- statistiques de récolte du piégeage des principales espèces par année, du gros gibier et du saumon atlantique;
- indice de diversité forestière par MRC;
- estimation des retombées économiques reliées à la faune par MRC.

F 1 - Milieux d'intérêt faunique particulier**↳ Faits saillants**

- On retrouve des habitats fauniques particuliers sur l'ensemble du territoire, dont des rivières à saumon dans cinq MRC.
- La faune aviaire bénéficie de plusieurs habitats intéressants répartis sur l'ensemble du territoire.
- Quatre MRC du Bas-Saint-Laurent abritent sept ravages de cerfs de Virginie.

Tableau F 1.1 Principaux milieux fauniques répertoriés sur le territoire privé du Bas-Saint-Laurent

MRC	Habitat faunique particulier		
	Faune aquatique	Faune aviaire	Faune terrestre
La Matapédia	- Rivière Matapédia - Rivière Causapschal - Rivière Humqui	- 2 sites de nidification du pygargue à tête blanche	- Ravage de cerfs de Virginie de Causapschal
Matane	- Rivière Matane - Rivière Petite Matane - Rivière Tamagodi	- 4 aires de concentration des oiseaux aquatiques	- Habitat du rat musqué
La Mitis	- Rivière Mitis - Rivière Mistigouèche	- 3 aires de concentration des oiseaux aquatiques - 1 site de nidification du pygargue à tête blanche	- Petits ravages (pochettes de cerfs de Virginie)
Rimouski-Neigette	- Rivière Rimouski	- 5 aires de concentration des oiseaux aquatiques - 2 héronnières - 1 site de nidification du petit blongios	- Ravages de cerfs de Virginie de la réserve Duchénier et du canton Varin - Habitat du rat musqué
Basques	---	- 3 aires de concentration des oiseaux aquatiques	---
Rivière-du-Loup	---	- 1 site de nidification du petit blongos et du râle jaune	- Habitat du rat musqué
Témiscouata	---	- 1 site de nidification du pygargue à tête blanche	- Ravages de cerfs de Virginie de Rivière-Bleue, Pain de Sucre et Pohénégamook - Habitat du rat musqué
Kamouraska	- Rivière Ouelle - Rivière Chaude - Grande rivière	- 5 colonies d'oiseaux - 1 site de nidification du râle jaune et du faucon pèlerin - 3 héronnières	- Ravage de cerfs de Virginie de Grande Rivière

Source : Documents stratégiques des PPMV des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

F 2 - Statistiques de récolte du gros gibier

↳ **Faits saillants**

- De 1991 à 1995, la récolte de l'orignal par la chasse en forêt privée s'est plutôt maintenue, celle de l'ours noir a augmenté et celle du cerf de Virginie a diminué. La chasse de cette dernière espèce au cours de la même période de référence a dû être suspendue.

Tableau F 2.1 **Statistiques de récolte du gros gibier par la chasse sur le territoire privé du Bas-Saint-Laurent de 1991 à 1995**

Espèce	Nombre de bêtes récoltées				
	1991	1992	1993	1994	1995
Orignal	250	271	289	219	227
Récolte/10 km ²	0,31	0,33	0,36	0,27	0,28
Cerf de Virginie¹	244	152	---	---	---
Récolte/10 km ²	0,30	0,19	---	---	---
Ours noir²	71	83	84	96	138
Récolte/10 km ²	0,09	0,10	0,10	0,12	0,17

Source : Faune et Parcs Québec.

¹ Un moratoire sur la chasse au cerf de Virginie a été imposé de 1993 à 1995 pour la zone 2. Ce moratoire est toujours en vigueur pour la zone 1.

² Comprend également les captures par le piégeage.

F 3 - Statistiques de récolte du piégeage**↳ Faits saillants**

1.1.1 En moyenne, 13 500 bêtes sont récoltées chaque année. Toutefois le niveau de récolte varie beaucoup d'une année à l'autre. Les espèces les plus capturées sont le rat musqué, le castor et le renard roux.

Tableau F 3.1 Récolte des principales espèces piégées en territoire privé¹ selon les déclarations faites à Faune et Parcs Québec

Saison	Hermine	Castor	Coyote	Loutre	Lynx du Canada	Martre	Ours noir	Pékan	Rat musqué	Raton laveur	Renard roux	Vison
1986	1 480	1 996	380	91	24	686	81	360	11 084	222	1 304	670
1987	1 634	2 324	529	125	12	874	53	332	13 851	269	1 449	955
1988	2 437	1 631	371	115	2	410	59	263	10 723	133	929	950
1989	995	1 331	325	79	11	588	52	265	6 411	118	942	781
1990	502	745	230	53	8	293	55	195	1 602	74	517	352
1991	700	1 174	609	71	27	315	44	323	3 597	65	1 544	279
1992	347	1 620	564	94	28	123	68	412	3 267	161	1 923	188
1993	702	1 684	501	92	11	176	56	449	9 285	243	1 706	318
1994	1 892	2 431	341	104	36	177	154	345	7 089	275	1 474	354
1995	1 636	1 721	330	75	---	667	69	468	4 475	280	1 361	351
Moyenne	1 233	1 666	418	90	16	431	69	341	7 138	184	1 315	520
Récolte/10 km²	1,13	1,53	0,38	0,08	0,01	0,40	0,06	0,31	6,55	0,17	1,21	0,48

Source : Faune et Parcs Québec.

¹ Peut comprendre la récolte de territoires publics limitrophes à la forêt privée.

F 4 - Statistiques de récolte du saumon atlantique

Tableau F 4.1 Exploitation du saumon atlantique des rivières du Bas-Saint-Laurent par la pêche sportive

Rivière	Moyenne 1991-1996			
	Montaison	Total des captures	Taux d'exploitation (%)	Nombre de jours-pêche
Matapédia	N/D	N/D	N/D	N/D
Matane	2 921	1 035	36	6 897
Mitis	877	216	24	1 173
Rimouski	212	45	22	702
Ouelle	N/D	129	N/D	932

Source : Groleau, C et D. Deschamps. 1997. Répertoire des données de l'exploitation du saumon au Québec, 1984-1996.

F 5 - Caractéristique du couvert forestier en fonction de l'habitat faunique**➔ Faits saillants**

- Selon l'indice de diversité forestière, le territoire qui montre le meilleur équilibre de ses stades de développement est la MRC de Témiscouata. La MRC de La Matapédia, quant à elle, présente le plus grand déséquilibre.

Tableau F 5.1 Indice de diversité forestière par territoire de MRC

MRC	IDF¹
La Matapédia	0,850
Matane	0,870
La Mitis	0,945
Rimouski-Neigette	0,930
Basques	0,973
Rivière-du-Loup	0,950
Témiscouata	0,977
Kamouraska	0,920

¹ Un indice de 1 correspond à une répartition égale des stades de développement (1/3-1/3-1/3), alors qu'un IDF de 0 représente un déséquilibre complet de la structure de la forêt. L'arrangement spatial des stades de développement n'est toutefois pas considéré.

F 6 - Retombées économiques des activités de prélèvement faunique**↳ Faits saillants**

- Les retombées économiques reliées aux activités de chasse, de pêche et de piégeage sont estimées à près de 20 millions de dollars par année.

Tableau F 6.1 Estimation des retombées économiques reliées aux activités consommatrices de la faune par territoire de MRC

MRC	Retombées économiques annuelles (\$)
La Matapédia	N/D
Matane	2 148 200
La Mitis	1 381 100
Rimouski-Neigette	4 097 600
Basques	1 476 700
Rivière-du-Loup	2 263 700
Témiscouata	4 473 300
Kamouraska	1 500 000

Contenu général

On retrouve dans cette partie :

- statistiques sur la fréquentation touristique dans le Bas-Saint-Laurent;
- répertoire des principaux secteurs d'intérêt récréotouristique et corridors routiers panoramiques par MRC.

G 1 - Fréquentation de la région du Bas-Saint-Laurent**↳ Faits saillants**

- Le nombre moyen de touristes qui ont fréquenté les bureaux d'information touristique de la région est d'environ 211 000.
- L'année 1995 s'est démarquée avec 220 750 visiteurs.

Tableau G 1.1 Nombre de touristes recensés par les associations touristiques régionales du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (1993-1997)

Année de recensement	Bureau d'information touristique			
	Rivière-du-Loup	Rimouski	Sainte-Flavie	Matane
1997	106 958	24 979	N/D	N/D
1996	98 695	24 116	48 466	23 616
1995	112 389	31 890	49 550	26 921
1994	107 063	22 143	52 778	29 638
1993	94 542	N/D	N/D	26 289

Source : Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent.
Association touristique régionale de la Gaspésie.

G 2 - Secteurs d'intérêt récréotouristique

↳ **Faits saillants**

- La route 132 est sans contredit le corridor panoramique le plus important du Bas-Saint-Laurent. Cette route traverse sept des huit MRC que compte la région administrative.

Tableau G 2.1 Principaux secteurs d'intérêt récréotouristique et corridors routiers panoramiques par MRC du Bas-Saint-Laurent

MRC	Secteur d'intérêt	Corridor panoramique
La Matapédia	Domaine Matamajaw Chute à Philomène Falls de la rivière Causapscal Lac Matapédia Val d'Irène Seigneurie du lac Matapédia	Routes 132 et 195
Matane	Parc des Îles Passe migratoire du barrage Mathieu-D'Amours Centre de ski Mont-Castor	Routes 132 et 195
La Mitis	Les Jardins de Métis CISA Parc du Mont-Comi Seigneurie du Lac-Métis	Route 132
Rimouski-Neigette	Domaine des Portes de l'enfer Piste cyclable Marais Sacré-Cœur Seigneurie de Nicolas Riou Centre de ski et Club de golf Val Neigette	Route 132 Autoroute 20
Basques	L'Île aux Basques Base de plein air, camping et centre de ski Saint-Mathieu	Route 132
Rivière-du-Loup	Battures de Cacouna Parc linéaire le Petit Témis Isle verte	Routes 132 et 185 Autoroute 20
Témiscouata	Lacs Témiscouata et Pohénégamook Base de plein air de Pohénégamook Parc linéaire le Petit Témis	Route 185
Kamouraska	Rivière Ouelle Route verte Sentier Monk	Route 132 Autoroute 20

Source : Documents stratégiques des PPMV des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

H 1 - Information relative à la ressource forestière**↳ Faits saillants**

- Utiliser les données recueillies lors de la confection des plans de gestion permettrait de préciser et de bonifier les connaissances sur la composition de la forêt et sa croissance.

Tableau H 1.1 Recommandations concernant l'état des connaissances sur la ressource ligneuse du territoire privé du Bas-Saint-Laurent

Ressource	Recommandations sur l'état des connaissances
Matière ligneuse	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des tables de volume à partir des données des plans de gestion du programme. - Intégrer des informations aux données forestières actuelles. - Intégrer les inventaires de régénération compris dans les plans de gestion. Cette pratique permettrait à court et à moyen terme de planifier les interventions sylvicoles en fonction du maintien d'habitats fauniques de qualité. - Les études d'arbres réalisées à l'intérieur des parcelles d'inventaire du MRN devraient être analysées dans le but de produire des tables de rendement portant sur la croissance des peuplements ou, du moins, sur la croissance des principaux groupes d'essences. - Maintenir une comptabilité rigoureuse des volumes de bois récoltés par groupe d'essences et des travaux sylvicoles réalisés dans chacune des MRC.

H 2 - Information relative aux autres ressources du territoire**↳ Faits saillants**

- La validation terrain et une cartographie plus précise sont les principaux éléments qui font partie des recommandations sur l'état des connaissances des autres ressources du territoire.

Tableau H 2.1 Recommandations concernant l'état des connaissances des autres ressources du territoire privé du Bas-Saint-Laurent

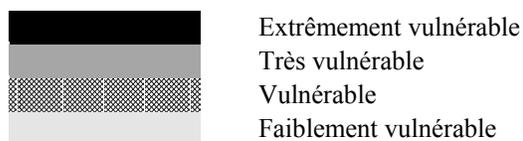
Ressource	Recommandations sur l'état des connaissances
Milieus sensibles	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifier les informations relatives aux types de dépôts et au drainage par une photo-interprétation réalisée à l'échelle 1 : 20 000 au lieu de 1 : 40 000. - Procéder à un exercice de validation dans les peuplements susceptibles d'être désignés particuliers afin de justifier leur protection. - Mettre à jour les informations concernant les espèces végétales ou animales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.
Ressource faunique	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifier les informations contenues dans la cartographie écoforestière en intégrant les données récoltées lors de la confection des plans de gestion.
Ressource hydrique	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la qualité de l'eau des principales rivières du Bas-Saint-Laurent. À l'heure actuelle, seulement quelques cours d'eau ont fait l'objet d'une analyse complète.
Ressource récréative	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le plus précisément possible les réseaux de sentiers du territoire (pistes cyclables, sentiers de motoneige, pédestres, de ski de randonnée, etc.). La cartographie actuelle de ces réseaux ne permet pas de les localiser assez précisément pour éviter toute ambiguïté quant à la propriété des secteurs visés.

ANNEXE A

Classes de vulnérabilité à la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Classes de vulnérabilité à la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Groupement d'essences	Classe d'âge					
	70 et +		50 et Jin ¹		30 et Jin ²	
	Densité		Densité		Densité	
	A-B	C-D	A-B	C-D	A-B	C-D
SS						
SE						
SbB, SC, Sfi, Sme, Spe, ES, RS						
CS, (feuillu)R, (feuillu) S, R(feuille), RC,RE,RMme						
BbE, CE, Ebb, EE, Eme, MeE,						
EC, Efi, Epe, FiE, PeE						



¹ Jeune inéquienne dont la classe de hauteur est supérieure à 4.

² Jeune inéquienne dont la classe de hauteur est 4.